

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 2 avril 2023 / 11 ramadhan 1444 - N° 3261 - 10^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières	
Fajr : 05h05	Dohr : 12h52
Asr : 16h26	Maghreb : 19h14
Imsak : 04h53	Iftar : 19h14
MÉTÉO	
Alger	17°
Oran	24°
Annaba	14°
Béjaïa	16°
Tamanrasset	31°
	11°
	14°
	11°
	11°
	17°

www.dknews-dz.com

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

"Des chouhada symboles sans sépulture", thème d'une conférence à Alger

P.24

ALGÉRIE - LIGUE ARABE

Entretien téléphonique entre MM. Attaf et Aboul Gheit

P.24

ALGÉRIE - FRANCE

L'ambassadeur d'Algérie en France s'entretient à Paris avec la SG du Quai d'Orsay

P.24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Justice, jeunesse et sports, transports et micro-entreprises au menu

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle a été examiné un avant-projet de loi relatif à la justice et ont été présentées des communications concernant les secteurs de la jeunesse et des sports, des transports et des microentreprises, indique un communiqué des services du Premier ministre. Dans le domaine de la justice la réunion a permis d'examiner un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 06-03 du 20 février 2006, portant organisation de la profession d'huissier de justice. Le gouvernement a eu ensuite à étudier les préparatifs en cours relatifs à l'organisation des Jeux Arabes en Algérie du 5 au 15 juillet 2023, puis une communication sur la mise en place de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et enfin une communication portant sur la nouvelle approche adoptée pour le secteur des microentreprises.

P.3



TRANSPORT FERROVIAIRE

Finalisation du projet de la ligne ferroviaire de Gar Djebilet-Béchar-Tindouf

P.4

RÉGULARISATION DES HABITATIONS

80% des dossiers étudiés (ministre)

P.3

FORUM AFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

La 9^e édition les 16 et 17 mai prochain à Alger (CAAID)

P.6

SANTÉ

CHIROPRAQTIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR. A/6^e)

USM Alger- Al Akhdar : un seul point fera le bonheur des "Rouge et Noir" face aux Libyens d'Al-Akhdar

P.21



UNESCO Appel à la mise en œuvre urgente du cadre éthique mondial sur l'intelligence artificielle (IA)

P.17

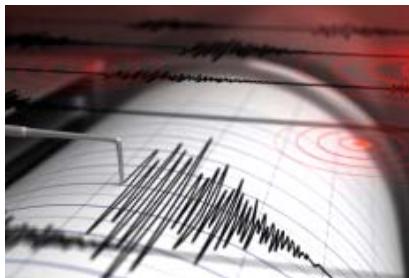
AIR ALGÉRIE

Prolongement au 31 décembre prochain du remboursement des billets non utilisés pendant la Covid-19

P.2

WILAYA DE BEJAIA

Secousse tellurique de magnitude 3,0 (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude de 3,0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, vendredi à 00h16 dans la wilaya de Bejaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au Nord-Est de Tamerdjed, précise la même source.

KHENCHELA

Décès du moudjahid Mahboubi Taghrisset à l'âge de 94 ans

Le moudjahid et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Mahboubi Taghrisset, est décédé jeudi à son domicile familial dans la commune de Yabous (wilaya de Khencela) à l'âge de 94 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de la direction locale des moudjahidine et ayants-droit.

Né en janvier 1929 à Yabous, le défunt a rejoint en 1956 les rangs de l'ALN dans les maquis de la wilaya 1 historique jusqu'à l'indépendance, selon la même source.

AIR ALGERIE

Prolongement au 31 décembre prochain du remboursement des billets non utilisés pendant la Covid-19



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, jeudi dans un communiqué, le prolongement au 31 décembre prochain du remboursement des billets non utilisés à cause de la pandémie de Covid-19.

"Dans le souci de répondre aux attentes de notre aimable clientèle, Air Algérie a le plaisir de vous informer du prolongement au 31 décembre 2023 des délais de traitement/remboursement des anciens billets ou EMD-Voucher non utilisés suite à la pandémie", fait savoir la même source.

Perturbations des vols de Londres vers Alger jusqu'au 9 avril

Les vols d'Air Algérie en provenance de Londres vers Alger connaissent des perturbations durant la période allant du 31 mars au 9 avril prochain, et ce, suite au préavis de grève du personnel de la sécurité de l'Aéroport de Londres, a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué.

Ainsi, les voyageurs concernés sont appelés à se présenter avec "le minimum de bagages" et "à respecter l'exigence d'un seul bagage à main, afin de faciliter le flux au niveau de l'aéroport et assurer le bon déroulement de la transition des vols durant cette période", selon le communiqué. Pour plus d'informations, la compagnie invite les passagers à se rapprocher de ses agences ou prendre contact avec son contact center.

TOUGGOURT

Un mort et sept blessés dans un accident de la route



Une personne a trouvé la mort et sept (7) autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi sur le territoire de la daïra de Méggarine (Nord de Touggourt), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, au niveau du point kilométrique (PK-517) sur la route nationale (RN-3), faisant un mort et 7 blessés, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

SAÏDA

Décès du comédien de théâtre et acteur du cinéma Dahmani Ismaïl

Le comédien de théâtre et du cinéma, Dahmani Ismaïl est décédé à l'âge de 63 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris jeudi auprès de sa famille.

Le défunt artiste, décédé mercredi soir, a débuté son parcours artistique dans les années 70 au théâtre régional "Sirat Boumadième" de Saïda avec la troupe théâtrale "Prolet Cult" avant de passer à l'art cinématographique où il avait participé dans divers œuvres, à l'instar du film "Rahlet Chouiter" (le voyage de Chouiter) en 1976, en compagnie du grand artiste Hassan El Hassani.

Sa dépouille mortelle a été inhumée, jeudi après-midi, au cimetière de la commune de Maamoura.

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Première agence de la finance islamique à Annaba et dans l'Est du pays

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a ouvert jeudi, la première agence spécialisée en finance islamique à Annaba et dans l'Est du pays, en présence du directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou.

Cette nouvelle structure bancaire spécialisée dans la finance islamique de la BNA, agence 1240, qui est implantée au centre-ville d'Annaba, permettra de renforcer le réseau de la BNA qui a adopté le service de la finance islamique, afin de soutenir activement l'ensemble des opérateurs économiques locaux et contribuer à la dynamique du développement local par des produits bancaires islamiques et met le client au premier rang de ses préoccupations.

CHLEF

860 logements distribués

Au moins 860 logements, toutes formules confondues, ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Chlef, dans le cadre des festivités de commémoration de la fête de la Victoire (19 mars). La cérémonie de remise des décisions d'affectation et des clés des logements aux bénéficiaires a été abritée par le Centre culturel islamique, en présence du wali Atallah Moulati et des autorités locales sécuritaires et militaires. Ce quota de logements se répartit à raison de 280 logements publics locatifs (LPL) dans les communes d'Ouled Fares et Boukadir, 100 logements location-vente (AADL) dans la commune de Sidi Okacha et 480 aides à l'habitat rural dans de nombreuses localités de la wilaya.

OUARGLA

800 colis de denrées alimentaires aux familles nécessiteuses depuis le début ramadhan



Pas moins de 800 colis de denrées alimentaires ont été remis depuis le début du mois de ramadhan aux familles nécessiteuses de la wilaya d'Ouargla, a indiqué la responsable du comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) Djamaâ Merabet.

Fruit des collectes et dons des bienfaits, CRA et autres, cette action de solidarité s'est effectuée en coordination avec les commissions sociales des communes.

La présidente du CRA de la wilaya espère reconduire cette action de solidarité et faire profiter le plus grand nombre de familles défavorisées de cet élan.

ALGER

Démantèlement d'une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol de motocycles à Birtouta



La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a démantelé une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol de motocycles, a indiqué vendredi un communiqué de ces services.

"La BMPJ de Birtouta a procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol de motocycles", a ajouté le communiqué qui précise que "l'opération s'est soldée par la récupération d'une moto-cyclette et de l'arrestation d'un suspect faisant l'objet d'un mandat d'arrêt".

Suite à des plaintes déposées par les propriétaires de motocyclettes volées, les éléments de la BMPJ en collaboration avec le parquet territorialement compétent, ont "arrêté six (6) suspects dont un faisant l'objet de mandat d'arrêt et récupéré une motocyclette".

Une bande de quartier démantelée à Saoula

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Saoula (Alger) a procédé au démantèlement d'une bande de quartier qui s'adonnait au trafic de psychotropes et semait la terreur parmi les citoyens, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté d'Alger.

"La BMPJ de la commune de Saoula relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a démantelé une bande de quartiers qui semait la terreur parmi les citoyens et s'adonnait au trafic de psychotropes, avec port d'armes prohibées de 6e catégorie sans motif légitime", a précisé la même source.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de six (6) individus suspects, âgés entre 20 et 30 ans, des repris de justice issus de la wilaya d'Alger, ajoute le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Justice, jeunesse et sports, transports et micro-entreprises au menu

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle a été examiné un avant-projet de loi relatif à la justice et ont été présentées des communications concernant les secteurs de la jeunesse et des sports, des transports et des micro-entreprises, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 29 mars 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants:

Dans le domaine de la justice:

Le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n°06-03 du 20 février 2006, portant organisation de la profession d'huissier de justice, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Ce projet de texte consacre la fusion des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur, dans le cadre de la modernisation de la justice et de l'amélioration de la qualité et de l'efficience du service public de justice.

Il vise, en outre, à renforcer l'encadrement de cette profession, à combler certains vides juridiques constatés et à clarifier et élargir les missions d'huissier de justice et renforcer sa protection.

Dans le domaine de la jeunesse et des sports:

Le Gouvernement a entendu une communication du ministre de la Jeunesse et des Sports sur les préparatifs en cours relatifs à l'organisation des Jeux Arabes en Algérie du 5 au 15 juillet 2023.

Il convient de rappeler à cet effet que le Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, avait approuvé à l'unanimité, lors de sa 46e session tenue le 18 mars 2023 à Djeddah en Arabie saoudite, l'organisation en Algérie de la prochaine édition des Jeux Arabes en 2023.

En effet, et après le grand succès qu'a connu le Sommet arabe qui s'est tenu à Alger en novembre 2022, ainsi que l'excellente organisation des Jeux méditerranéens d'Oran et le Championnat d'Afrique des Nations de Football (Chan 2023), l'Algérie s'apprête à accueillir cette manifestation sportive arabe pour une deuxième fois après l'édition 2004, laquelle a pour objectif de consolider l'unité de la jeunesse arabe, de renforcer les liens d'amitié entre les peuples arabes et de consacrer les principes du mouvement olympique arabe.

Pour cette édition, il est attendu la participation de plus de 3.500 athlètes de 22 pays arabes, qui seront en course dans 21 disciplines, au niveau de sept (7) wilayas du pays, à savoir: Alger, Annaba, Constantine,



Oran, Tipaza, Blida et Tizi-Ouzou.

Afin d'assurer la réussite de cet événement sportif arabe, tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, ainsi que la mise en place d'un cadre organisationnel spécial, à même de garantir l'harmonisation et la coordination entre l'ensemble des secteurs et des acteurs à cette occasion, d'autant plus que la date d'organisation de ces jeux coïncide avec la clôture des festivités de la commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance, ayant débuté le 5 juillet 2022.

Dans le domaine des transports:

Le ministre des Transports a présenté une communication sur la mise en place de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC).

Pour rappel, cette agence est chargée de la régulation, du contrôle et de la supervision des activités de l'aviation civile.

Sa mise en place permettra à notre pays de se hisser aux normes internationales et aux recommandations de l'organisation d'aviation civile internationale.

En outre, le ministre des Transports a présenté une communication relative au projet de réalisation du centre Catering de la compagnie nationale Air Algérie. La réalisation du service Catering vient répondre aux besoins exprimés et assurer, en même temps, des services de qualité notamment avec la reprise intégrale des vols de la com-

pagne nationale Air Algérie par rapport à la période Covid-19, et le lancement de nouvelles lignes aériennes tant au niveau domestique qu'à l'international.

Enfin, dans le domaine des micro-entreprises:

Le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a présenté une communication portant sur la nouvelle approche adoptée pour le secteur des micro-entreprises dont l'objectif est de rendre plus efficace le fonctionnement des dispositifs d'aide.

Cette nouvelle approche vise à renforcer, notamment grâce à la digitalisation, la transparence et la bonne gouvernance de ces dispositifs d'appui ainsi qu'à développer de nouveaux services adaptés aux besoins d'exploitation des micro-entreprises.

Elle prévoit, par ailleurs, de renforcer la formation des porteurs de projets en matière d'entrepreneuriat et de gestion d'entreprise afin de mieux les accompagner et de promouvoir leurs aptitudes entrepreneuriales.

Dans ce cadre, l'élaboration d'une cartographie nationale de la sous-traitance devrait permettre une meilleure orientation des projets d'investissement vers des activités répondant à un potentiel économique local".

FORMATION PROFESSIONNELLE Merabi met en avant l'importance de la numérisation pour l'amélioration de la qualité des programmes

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a mis en avant jeudi à Alger l'importance de la numérisation qui constitue un des axes importants de la modernisation du secteur et de l'amélioration de la qualité de ses programmes et activités.

À la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance consacrée aux questions orales, M. Merabi a précisé que la numérisation du secteur "est l'un des axes importants de son programme et de ses activités pour l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle", notamment à travers la modernisation des mécanismes de gestion technique et pédagogique". Dans ce cadre, le



ministre a affirmé que le secteur a procédé à la mise en œuvre de cette démarche en lançant la plateforme numérique "Mihinati" dédiée aux demandeurs de formation.

Cette plateforme qui propose des offres de formation du

secteur, est un outil de pré-inscription pour l'accès à la formation professionnelle.

Une autre plateforme numérique "Massar Mihinati" dédiée aux personnes chargées de la gestion pédagogique des établissements de formation a

également été mise en place autre celle dédiée à l'enseignement à distance au profit des demandeurs de formation à distance.

Le ministre a annoncé le lancement, prochainement, d'une nouvelle plateforme dédiée aux aspects de gestion administrative et pédagogique des établissements de formation, laquelle servira de trait d'union entre ces établissements et les services de l'administration centrale.

Cette plateforme vise, selon M. Merabi, à "unifier le travail administratif et pédagogique, à accélérer la cadence de ces réalisations" et à "assurer le suivi continu et instantané de toutes les activités inscrites au titre de cette plateforme aux niveaux local et central".

RÉGULARISATION DES HABITATIONS 80% des dossiers étudiés (ministre)

Le nombre total de demandes de régularisation des habitations déposées au niveau national a atteint 1.037.617 dossiers, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, soulignant que 80 % des dossiers ont été étudiés.

Le ministre s'exprimait lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Moudir Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et des membres du gouvernement.

M. Belaribi a précisé dans son intervention que 825.140 dossiers du total des dossiers déposés au niveau national ont été étudiés, soit près de 80 %.

Il a fait état, dans ce cadre, de 435.523 dossiers acceptés et 226.096 actes d'urbanisme délivrés, et de 231.965 dossier différés et 157.656 autres rejetés.

Le nombre de dossiers en cours d'étude au niveau national est de 212.473 dossiers, dont 155.518 au niveau des communes, 151.167 au niveau des daïras et 5.788 dossiers au niveau des Directions de l'Urbanisme, a poursuivi le ministre.

Il a également fait état de la prorogation des délais de la loi 08-15, définissant les règles de conformité des habitations et leur achèvement, jusqu'au 31 décembre 2023, conformément à l'article 67 de la loi de finances pour l'exercice 2023, expliquant que pour plus d'efficacité, les services de son ministère ont élaboré le décret exécutif n° 22-55 de 2022 afin de régulariser les constructions non conformes au permis de construire délivré, à condition que la régularisation soit garantie par le paiement d'amendes.

Le ministre a également souligné que son département prépara un autre décret exécutif pour régulariser les habitations réalisées sans permis de construire.

S'agissant de la situation des dossiers au niveau de la wilaya de Chlef, soulevé par le député Nasser Boudjeltha du Front de libération nationale (FLN), le ministre a fait état de 41.627 dossiers soumis au niveau de la wilaya, dont 38.935 dossiers étudiés.

Répondant à une question du député Lazhar Degla du Front El Moustakbal, sur la programmation d'un nombre peu suffisant de logements promotionnels publics (LPP) et de location-vente (AADL) dans les deux communes de "Taibet" et "El Hadjira" de la wilaya de Touggourt, M. Belaribi a rappelé que la wilaya avait bénéficié, au titre du quinquennat actuel, d'un programme de logement qui compte 18.598 unités de logements.

Parmi ces unités, ajoute le ministre, 1.382 unités sont en cours de réalisation et 200 unités de logements promotionnels aidés (LPA) sont à l'arrêt et que le secteur oeuvre à relancer, en plus de 7.158 unités de logements de différentes formules en attente de sélection des entreprises de réalisation.

La wilaya a également bénéficié de 768 unités de type location-vente (AADL), distribuées sur les communes de "Touggourt" et "Tamacine", dont 200 unités en cours de réalisation à la commune de Touggourt avec un parachèvement prévu en juillet.

Pour ce qui est des logements promotionnels publics (LPP), la wilaya a bénéficié de 36 unités finies et livrées aux bénéficiaires, a précisé le ministre de l'Habitat.

A une question du député Abdelkader Merabet du FLN sur le faible quota de logements publics locatifs (LPL) au niveau des communes de la wilaya de Saida, le ministre a fait savoir que la wilaya a bénéficié, au titre du quinquennat actuel, d'un programme de logements avec un total de 18.576 unités de logements, dont 3.994 unités en cours de réalisation et 5.303 unités de différentes formules en cours de lancement.

Concernant le programme LPL, il a rappelé que la wilaya avait bénéficié de 4.691 unités de logements dont 935 unités en cours de réalisation, 500 unités en cours de lancement et 424 unités à l'arrêt, en attendant la relance de leur travaux.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Zitouni reçoit l'ambassadrice américaine et l'ambassadeur chinois en Algérie

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a reçu l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie avec laquelle il a examiné les moyens de promouvoir les relations bilatérales dans le domaine du commerce et les moyens de les élargir aux domaines d'intérêt commun, précise la même source.

Les deux parties ont passé en revue les opportunités d'investissement, notamment les incitations offertes par la nouvelle loi relative à l'investissement.

Le ministre a réaffirmé "la volonté de l'Algérie d'augmenter la cadence de la coopération avec le partenaire américain dans le secteur commercial", ajoute le communiqué.

Le ministre a également reçu le même jour l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie avec lequel il a abordé les relations liant les deux pays.

M. Zitouni a affirmé que "l'Algérie et la Chine sont deux partenaires stratégiques liés par une forte amitié et une confiance mutuelle", soulignant que "l'Algérie accorde un grand intérêt à l'approfondissement du partenariat dans divers domaines et au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays", ajoute la même source.

L'ambassadeur chinois a réaffirmé l'intérêt de son pays pour le marché algérien "notamment après la promulgation de la nouvelle loi relative à l'investissement qui constitue une opportunité pour les sociétés chinoises pour investir en Algérie en tant que partenaire stratégique de la Chine dans la région".

RAMADHAN

Disponibilité de la majorité des denrées alimentaires à travers les wilayas du Centre

Une "grande disponibilité" des denrées alimentaires de grande consommation, à des prix stabilisés, est constatée dans la majorité des wilayas du Centre du pays relevant de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de Blida, depuis le début du mois sacré, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette institution.

Depuis le début du Ramadhan, la majorité des wilayas du Centre, à savoir Blida, Médéa, Djelfa, Ain Defla, Tizi-Ouzou et Bouira, enregistrent une "disponibilité" dans les denrées alimentaires de grande consommation, dont la semoule, l'huile, le lait et les légumes, tant au niveau des marchés de gros que de détail, a indiqué à l'APS, la directrice du secteur, Samia Ababsa. Après avoir relevé la hausse des prix de certains produits, au début du mois sacré, en raison de la forte demande exprimée, la responsable s'est félicité de la "stabilisation des prix, ces derniers jours, suite à l'injection d'importantes quantités de produits (huile, semoule, lait) sur les marchés et à la baisse de la demande des consommateurs".

"Il y aussi une grande disponibilité de légumes sur les marchés de gros, à l'exception de certains produits agricoles, dont la courgette, la tomate et les carottes, dont les cours sont à la hausse, en raison d'une baisse de l'offre", a-t-elle noté.

Pour ailleurs, des brigades de contrôle permanentes ont été installées au niveau des marchés de gros pour inspecter les quantités de denrées réceptionnées, déterminer leur origine, et comparer les prix pratiqués au niveau de ces marchés avec leurs prix d'acquisition à la source, dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et garantir la disponibilité de ces denrées, notamment durant le mois de Ramadhan.

"Ces brigades se chargent de signaler à la cellule de veille de la direction régionale de Blida, toute perturbation dans l'approvisionnement des marchés, afin d'y remédier en coordination avec les directions des wilayas", a ajouté Mme Ababsa.

"Toute hausse des prix est, également, notifiée en vue de l'ouverture d'une enquête sur son origine", a-t-elle précisé.

Il s'agit, également, de "lutter contre la spéculation illicite sur les denrées alimentaires de grande consommation, à travers l'intensification des patrouilles d'inspection au niveau des chambres froides, des entrepôts et des commerces de gros et de détail de ces wilayas", selon la même responsable.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Finalisation du projet de la ligne ferroviaire de Gara Djebilet-Bechar-Tindouf

Le directeur de projet de la ligne ferroviaire reliant Gara Djebilet à Bechar passant par Tindouf a fait état de la finalisation du projet, et ce, lors d'une réunion de coordination tenue jeudi au siège de la wilaya de Tindouf.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre ayant réuni les autorités locales et les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), chargée de l'étude de la ligne reliant la région de Gara Djebilet à Bechar en passant par Tindouf, M.

Abdechafi Ben Rabia a fait état de "la finalisation de cette ligne et la prise en charge des difficultés pour faciliter les différentes étapes de réalisation de ce projet important pour la région et l'économie nationale".

"Cette rencontre constitue la troisième étape du programme d'action de l'ANESRIF après la tenue de deux autres réunions à Bechar et Beni Abbès en vue de définir l'itinéraire de la voie ferrée", a-t-il poursuivi.

Selon le même responsable, cette réunion a permis de traiter les différentes



anomalies qui pourraient entraver le meilleur itinéraire de cette ligne qui revêt une importance économique majeure pour la région entière et constitue un moyen important de transport des voyageurs et des marchandises, notamment pour les différents métiers et des matières premières extraites de la mine de Gara Djebilet et des régions adjacentes en les

transférant vers le port d'Arzew (Oran). Il a indiqué, dans ce sens, que les hautes autorités du pays accordaient une grande importance à la réduction des délais de réalisation de ce projet dont l'étude est sur le point d'être finalisée après la définition du tracé final de la ligne, ce qui permettra de déterminer l'enveloppe financière à allouer pour prendre en charge les diffé-

rentes étapes de réalisation.

Le même responsable a fait savoir que cette ligne passera par un tracé d'environ 900 km, dont plus de 500 km à Tindouf, 178 km à Beni Abbès et d'environ 220 km pour la wilaya de Béchar.

Pour sa part, le wali de Tindouf, Mohamed Mokhbi, a affirmé que cette réunion était la deuxième du genre dans la wilaya après la première réunion ayant regroupé la majorité des cadres concernés par le projet, qui ont contribué au repérage des différentes difficultés qui entrent le projet.

Le wali a indiqué que la réunion avait également permis à toutes les directions techniques d'exprimer leur avis sur le tracé et de présenter leurs observations pour aider le maître d'œuvre dans son travail, soulignant que le projet sera bénéfique en assurant des postes d'emploi outre des avantages économiques pour le pays en général.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Importance de l'insertion des résidents des maisons de personnes âgées dans la société (Krikou)

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel œuvrait à consacrer les initiatives visant à promouvoir l'insertion des résidents des centres d'accueil des personnes âgées dans la société.

Accompagnant plusieurs résidents des centres d'accueil des personnes âgées pour une visite à Djamaa El Djazair, la ministre a précisé que son secteur "encourage ce genre d'initia-

tives visant à promouvoir l'insertion de cette catégorie dans la société" et ce dans le cadre de "la prise en charge des personnes âgées notamment durant le mois de Ramadhan".

Mme Krikou a indiqué que la visite de cet édifice religieux "s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité du ministère qui organise des visites périodiques au profit des résidents des centres d'accueil des personnes âgées".

Pour sa part, le recteur du Djamaa El Djazair, cheikh Mohamed Moumen

El Kacimi a mis l'accent sur la nécessité de "cohabiter dans une société qui inculque les principes de solidarité et d'entraide entre ses membres de la société".

Les bénéficiaires de cette visite ont été accueillis au salon d'honneur du Djamaa avant de leur présenter un exposé sur les différentes structures de cet édifice religieux et une séance (halaka) d'enseignement sur le jeûne et les dérogations de le rompre pour les personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques.

AUDIOVISUEL

L'ARAV veille à la conformité déontologique des programmes (ministre)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé jeudi à Alger que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), veillait à ce que les programmes diffusés par les différents médias soient conformes et respectent la déontologie et les spécificités de la société algérienne.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bouslimani a fait savoir que l'ARAV "veille au respect de la conformité de tout programme, quel que soit le moyen de sa diffusion, aux lois en vigueur dans le but de promouvoir et de réguler le paysage médiatique conformément à la déontologie".

Il a rappelé, dans ce sens, que la loi organique relative à l'information, récemment adoptée par les députés, "a conféré à l'ARAV un caractère spécial en élargissant ses missions à la régulation

et au contrôle des services de la communication audiovisuelle et même sur internet".

Une question relative à la promotion de certains fléaux sociaux par des chaînes de télévision à travers les programmes diffusés durant le mois de Ramadhan, le ministre indiqué que l'ARAV "a invité, dans le cadre de ses activités anticipatives, les professionnels du secteur au contrôle de leurs programmes, au respect des spécificités du mois sacré et à ne pas courir après l'argent".

La même instance a appelé également à éviter "toute manifestation de violence, à respecter le référent religieux et à assurer un service médiatique à la hauteur des aspirations de la famille algérienne", a ajouté M. Bouslimani.

Il a par ailleurs indiqué que le ministère de la Communication a mis en place une "cellule de suivi de

la qualité des programmes diffusés au cours de ce mois, pour renforcer la mission de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV)", mettant en garde qu'en cas "de non-respect de la loi, le ministère n'hésitera pas à agir".

Répondant à une question d'un autre député sur la durée de la publicité sur les chaînes télévisées, le ministre de la Communication a expliqué que "vu l'importance de la publicité", le secteur de la Communication "compte réglementer cette activité, qui manque à ce jour d'un cadre légal régissant le domaine avec professionnalisme et transparence". Il a fait savoir que, dans le cadre du projet de loi sur l'audiovisuel, "toutes les questions liées à la publicité seront prises en charge, à l'instar de la durée des spots publicitaires et la marge bénéficiaire", soulignant, dans ce cadre, que "la plupart des organes de presse

du monde sont financés grâce aux revenus de la publicité et des annonces qui contribuent à relever la compétitivité".

Le ministre de la Communication a souligné que la chaîne parlementaire constitue "un espace d'expression ouvert à tous les élus sans discrimination", ajoutant que l'Etat "œuvre à consacrer le principe de la liberté d'expression et de la presse conformément à la constitution et aux engagements du Président de la République".

Dans le même sillage, M. Bouslimani a affirmé qu'outre "l'ouverture du bureau de la Télévision algérienne à Paris, une réflexion est actuellement en cours pour l'ouverture d'autres bureaux dans les capitales qui connaissent une forte présence de la communauté nationale, et ce pour transmettre leurs préoccupations et exprimer leurs opinions".

TIZI-OUZOU

Hommage au chahid Ali Mellah

Un hommage a été rendu par les autorités locales jeudi à M'kira, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, au responsable de la wilaya VI historique, le Colonel Ali Mellah, dit Si Cherif, à l'occasion du 66^e anniversaire de sa mort au champ d'honneur, le 31 mars 1957.

Né en 1924, à la veille de la création de l'Etoile Nord africaine (ENA), le Colonel Ali Mellah été, à l'instar des futurs dirigeants de la Guerre de libération, "abreuvi très jeune des idées du mouvement nationaliste et des idéaux de liberté", a souligné l'ancien moudjahid, Ouali Ait Ahmed, responsable du bureau de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM).

"A l'instar des autres dirigeants de la révolution, le Colonel Ali Mellah n'était



pas issu d'une génération spontanée, mais de celle élevée et éduquée dans la culture du mouvement nationaliste dès son jeune âge", a-t-il dit. Revenant sur le parcours qui a conduit Ali Mellah au Sahara, Ait Ahmed a considéré que c'est "un exemple à méditer par les jeunes d'aujourd'hui dans la défense

de notre pays en ravivant les convictions et l'union qui existaient alors pour faire face aux ennemis de l'Algérie". Lors de l'hommage rendu au martyr Ali Mellah, le parcours héroïque, la bravoure et l'engagement de ce valeureux révolutionnaire ont été évoqués.

ALGER

Ramadan: près de 65.000 citoyens ont bénéficié de la prime de solidarité (wali)

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a affirmé, jeudi, que près de 65.000 citoyens à Alger avaient bénéficié de la prime de solidarité du mois de ramadan, d'un montant total de 652 millions Da, versée dans les comptes des bénéficiaires une semaine avant le mois sacré.

Intervenant lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, M. Rabehi a fait savoir que l'organisme exécutif de la wilaya "avait tenu plusieurs réunions en préparation du mois sacré de ramadan, notamment en ce qui concerne l'opération de solidarité et la prise en charge des catégories démunies à faibles revenus", soulignant que la wilaya d'Alger "avait consacré un montant de plus de 652 millions Da pour ces catégories, où près de 65.000 citoyens ont bénéficié de la prime de solidarité estimée à 10.000 Da, versée dans les comptes des bénéficiaires une semaine avant le début du mois sacré".

Dans le cadre de l'action de solidarité, il a été également procédé à l'ouverture de près de 280 restaurants Rahma à travers le territoire de la wilaya proposant

65.000 repas chauds quotidiennement aux nécessiteux et aux passants", saluant la contribution de la société civile à l'organisation de ces restaurants à travers les communes de la wilaya, soit les membres du Croissant rouge algérien (CRA), les membres des Scouts musulmans, les bénévoles des associations caritatives ou les bienfaiteurs.

Concernant la disponibilité des produits de consommation, M. Rabehi a fait savoir que "36 marchés de proximité ont été ouverts au niveau de 27 communes autre les points de vente directe pour garantir un approvisionnement de la population en articles de première nécessité, et ce, à travers l'implication des entreprises et des offices publics spécialisés dans le lait, les céréales, les légumineuses, et les viandes rouges et blanches".

Dans le cadre de l'approvisionnement de la population d'Alger en eau potable, le wali d'Alger a évoqué l'élaboration d'un plan de renforcement des moyens de transport et la prolongation des heures de travail jusqu'à 17h00 du matin pour le transport urbain et suburbain par bus et la prolongation du service de transport par métro, tramway, téléphérique et train en enjoignant aux transporteurs privés d'assurer une permanence de nuit durant la deuxième quinzaine du mois de Ramadhan.

Il a indiqué avoir instruit "de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer les services de la poste dans de bonnes conditions au niveau de la capitale, en veillant notamment à garantir la disponibilité

d'Alger en eau potable durant le mois de ramadan, avec une capacité de 825 m³/jour, soit une augmentation de 25.000 m³/jour, permettant ainsi un approvisionnement quotidien dans 60% des communes, avec une moyenne de 6 à 8 heures, et 40% dans d'autres avec une moyenne de 8 et à 12 heures".

Concernant l'organisation des moyens de transport durant le mois sacré, le wali d'Alger a évoqué l'élaboration d'un plan de renforcement des moyens de transport et la prolongation des heures de travail jusqu'à 17h00 du matin pour le transport urbain et suburbain par bus et la prolongation du service de transport par métro, tramway, téléphérique et train en enjoignant aux transporteurs privés d'assurer une permanence de nuit durant la deuxième quinzaine du mois de Ramadhan.

Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture prochaine de 92 nouvelles cantines scolaires au niveau de la wilaya et l'adoption d'un programme de modernisation et de rénovation des matériels des cantines scolaires en vue d'améliorer les conditions de restauration scolaire.

de la liquidité à travers les bureaux de poste et les distributeurs automatiques GAB".

Concernant le ramassage des déchets ménagers durant le Ramadhan, M.

Rabehi a précisé que les moyens matériels des entreprises NETCOM et EXTRANET ont été renforcés, notamment la mobilisation de près de 9800 agents et plus de 1000 camions, en sus de 220 nouveaux bacs à ordures, avec l'adoption d'un système de travail spécial qui commence après l'Iffar jusqu'à 16h00 du jour suivant.

Le wali a évoqué les activités culturelles et de loisirs durant le mois de Ramadhan à la faveur de l'élaboration d'un programme riche comportant des activités religieuses et sportives à travers le territoire de la wilaya.

Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture prochaine de 92 nouvelles cantines scolaires au niveau de la wilaya et l'adoption d'un programme de modernisation et de rénovation des matériels des cantines scolaires en vue d'améliorer les conditions de restauration scolaire.

CONSTANTINE

Un F'tour collectif en l'honneur des étudiants étrangers à la résidence universitaire Aïn El Bey

Une réception du F'tour collectif, pour la rupture du jeûn du Ramadan, a été organisée jeudi-soir, au profit de 442 étudiants étrangers représentant 27 nationalités, inscrits dans les universités de la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction des œuvres universitaires d'Aïn El Bey. Le directeur général de l'office national des œuvres universitaires, Faycal Henine a déclaré à l'APS, en marge du f'tour collectif organisé à la résidence universitaire Aïn El Bey-3 "filles", de l'université Salah Boubnider Constantine-3, en présence du wali Abdellahkalek Sayouda, des autorités locales civiles et militaires, que "le but de ce repas du f'tour est d'offrir une atmosphère familiale aux étudiants étrangers, en particulier les étudiants musulmans, et de manifester la solidarité de l'Algérie avec les étudiants étrangers

de différentes nationalités". Cette initiative entre également dans le cadre des démarches du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, visant à attirer un nombre toujours plus d'étudiants venant d'autres pays à étudier dans les universités algériennes, ajoute le même responsable. Dans un climat fraternel, étudiants algériens et étrangers ont partagé des plats typiques de la gastronomie constantinoise, la chorba frik, le bourek, la chechkhouka, Tadjine choua, Chebab sefra, et des pâtisseries traditionnelles, servis aux étudiants étrangers, invités chaleureusement à se considérer dans leur pays, parmi leurs familles. Les tables du F'tour et la place de la résidence universitaire Aïn El Bey-3 "filles" de l'université Salah Boubnider Constantine-3, en présence du wali Abdellahkalek Sayouda, des autorités locales civiles et militaires, que "le but de ce repas du f'tour est d'offrir une atmosphère familiale aux étudiants étrangers, en particulier les étudiants musulmans, et de manifester la solidarité de l'Algérie avec les étudiants étrangers

universitaires Aïn El Bey, ont été pavonnées aux couleurs nationales des pays d'origine des étudiants étrangers présents.

A noter que les étudiants de Mauritanie et de la République Arabe Sahraouie Démocratique ont dressé une grande tente qui rappelle la profondeur culturelle de ces deux pays, de même, une exposition d'habillements traditionnels des pays des étudiants représentés, a été organisée dans le hall de la résidence universitaire. L'étudiante palestinienne Chatiba Lina, (première année architecture), était en contact avec sa famille par Skype, elle affirme que depuis qu'elle est en Algérie, elle n'a jamais eu le sentiment de solitude, en dépit du manque qu'elle ressent loin de son pays, elle ajoute que l'accueil en Algérie, lui fait oublier qu'elle est loin de chez elle.

BATNA

Hausse prévisionnelle de la production électrique, en 2023

Huit (8) équipements électriques d'une capacité de production globale de 480 mégavoltampères devraient être réalisés courant 2023 à Batna pour assurer une alimentation régulière de sa population en électricité et partant améliorer la qualité du service public et encourager le développement économique au niveau local. En effet, sept (7) transformateurs électriques sont programmés, cette année à Batna-Ouest, Hamla, N'gaous et Ain Touda en sus d'une (1) cabine mobile de transformation électrique dans la zone industrielle de Djema, d'une capacité de 300 mégavoltampères (MVA), détaille le directeur local de l'Energie et des mines, Abdelhamid Maafa.

Une fois réalisés, les huit (8) projets permettraient d'augmenter la capacité de production électrique de la wilaya à 1.350 mégavoltampères, selon M. Maafa qui rappelle qu'actuellement les capacités électriques de Batna s'élèvent à 870 mégavoltampères produits par 14 transformateurs électriques et sept (7) cabines mobiles.

Le directeur local de l'Energie fait également partie du projet de réalisation d'un transformateur électrique de 30/60 kilovolts (KV) dans la commune de Zana El Beida, d'une capacité de production de 80 mégawatts, devant permettre d'améliorer la qualité du service public au profit de la population relevant de la zone nord de la wilaya. La mise sur pied de l'ensemble de ces projets profitera aux habitants de Batna mais aussi aux agriculteurs, investisseurs et aux industriels de la région, tient à souligner M. Maafa. De plus, Batna mise beaucoup sur l'énergie solaire pour produire de l'électricité.

Il est prévu, à ce titre, la réalisation en 2024 de deux stations solaires dans les communes de Merouana et Ouled Fadel pour une capacité globale de 160 mégawatts (MW), soit 80 mégawatts chacune.

Les besoins en électricité satisfaits

Batna qui a vu en 2022, la mise en service de plusieurs projets dans le domaine de l'électricité a réussi à assurer une alimentation régulière de sa population en la matière et améliorer la qualité du service public, voire répondre aux besoins des investisseurs agricoles et industriels, selon M. Maafa.

Plusieurs facteurs étaient derrière cette bonne performance dont l'entrée en service de transformateurs électriques et le renforcement du réseau de transport d'électricité par un transformateur principal 220/400 KV dans la commune de Sidi Mancer, explique le directeur de l'Energie.

Les capacités du transformateur principal peuvent atteindre jusqu'à 600 MVA.

Sa réalisation a nécessité une enveloppe financière de 5,3 milliards DA.

Il assure le transport de 220 KV pour Batna et relie la zone Est du réseau électrique local au réseau national.

Aussi, un apport supplémentaire en énergie électrique pouvant atteindre 400 KV est assuré par ce transformateur principal, et ce, à partir de la station de production électrique de la commune de Remila (Khenchela), garantissant ainsi l'approvisionnement de la wilaya de Batna, sans oublier la ligne Batna-Aïn M'lila (wilaya d'Oum-el-Bougah).

M. Maafa n'a pas manqué de rappeler que Batna possède une station de production électrique à Aïn Djasser d'une capacité de 800 MW, ainsi qu'une station d'énergie solaire de 2 MW dans la commune d'Oued El Ma.

MILA

Le volume réservé à l'irrigation du périmètre de Teleghma porté à 27 millions M³

La part des eaux du barrage de Béni Haroun destinées à l'irrigation du périmètre agricole de Téléghma, wilaya de Mila, est passée à 27 millions M³, au titre de l'année 2023, a indiqué jeudi, le directeur des ressources en eau de Mila, Messaoud Lacheheb. Le même responsable a précisé à l'APS que ce volume comparé à celui fourni au périmètre de Téléghma l'année dernière, a augmenté de 3 millions m³, pour couvrir une superficie évaluée à 4447 ha répartis sur les communes d'Oued Athmania, Oued Séguène, Téléghma et M'chira qui produisent des céréales, de l'ail et de la pomme de terre.

Selon la même source, l'augmentation du volume d'eau réservé au périmètre de Téléghma à partir du barrage de Béni Haroun, est intervenue à l'initiative de la commission ministérielle chargée de fixer les quotes-parts.

M. Lacheheb a indiqué en outre, qu'une partie des eaux du barrage Group d'Oued Athménia sera réservée à l'irrigation des surfaces agricoles de l'Oued Rhumel, notamment les céréales, le volume sera déterminé en fonction de la demande de la direction des services de l'agriculture (DSA).

Les efforts se poursuivent en vue d'augmenter les surfaces irriguées, notamment par le moyen d'attribution d'autorisations de forages et l'exploitation des eaux des oueds, ajoutant qu'une proposition vise à étendre le périmètre agricole de Téléghma de 2000 ha pour englober de nouveaux producteurs des communes de Téléghma, M'chira et d'Ouled Khlouf.

COMMERCE

M. Zitouni souligne la nécessité de développer le réseau de distribution de la semoule et de la farine après l'augmentation du quota des minoteries

Le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni a souligné jeudi à Alger la nécessité de développer le réseau de distribution de la semoule et de la farine après l'augmentation du quota des minoteries en blé tendre, indique un communiqué du ministère.

La déclaration du ministre est intervenue lors d'une rencontre de travail qu'il a présidée au siège du ministère avec une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par Kamel Moula, président du Conseil et regroupant des opérateurs économiques parmi les propriétaires de minoteries.

La réunion qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination avec les différentes filières professionnelles intervient immédiatement après la mise en oeuvre de la décision d'augmentation du quota des minoteries en blé tendre subventionné de 40 à 100% de la capacité de production de chaque minoterie à l'échelle nationale.

La réunion qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère a porté sur plusieurs questions et proposi-



tion susceptibles d'insuffler de la dynamique au secteur commercial", selon le communiqué.

Dans le but de poursuivre l'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation, le ministre a souligné "la nécessité

de développer le réseau de distribution pour assurer la semoule et la farine dans toutes les régions du pays, notamment après l'augmentation du quota des minoteries".

M. Zitouni a affirmé, en outre, que l'augmentation

du quota des minoteries à 100% contribuera "à inonder le marché national en ces produits de base de large consommation, ce qui permettra de mettre fin à la spéculation et à la perturbation de la distribution", conclut le document.

AGRICULTURE

Lancement, octobre prochain, du 3^e recensement général de l'agriculture (Henni)

Le troisième recensement général de l'agriculture sera lancé octobre prochain, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni qui a fait état de l'affectation d'une enveloppe de 789,5 millions de DA pour les besoins de cette opération.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de Moundir Boudé, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et plusieurs membres du gouvernement, M. Henni a précisé que quelque 11.000 personnes dont 8000 enquêteurs sur le terrain seront mobilisés pour la réalisation de l'opération de recensement au niveau national.

Cette opération vient compléter le processus de recensements généraux de l'agriculture réalisés entre 1973 et 2001 et ce en vue de fournir toutes les données sur le secteur agricole, notamment les structures agricoles et les agriculteurs, a déclaré le ministre en réponse à une question du député Rabhi Ahmed (parti FLN) concernant l'encadrement du foncier agricole.

Il a fait état d'un projet en cours d'exécution pour la création d'un système d'information pour le suivi, l'évaluation et le contrôle du foncier agricole en élaborant des cartographies propres à celui-ci, notamment en ce qui concerne les cultures stratégiques.

Cette opération est effectuée en collaboration avec l'Agence spatiale algérienne et les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Finances, à l'effet d'élaborer des cartographies de terres aux cultures stratégiques et de contrôler et développer les récoltes selon l'année agricole.

Ce projet sera appliqué en deux phases: la première vise à mettre en place une feuille de route nationale à travers la télédétection entreprise par le ministère en décembre 2022, la seconde, quant à elle, consistant en le

développement de la base du recensement des systèmes de production agricole, a précisé M. Henni.

Répondant à une question du député Hichem Safar (RND) relative à l'appui à la culture du colza, le ministre a affirmé que dans l'objectif d'encourager les agriculteurs et les transformateurs à adhérer au programme de cette nouvelle culture dans le pays, "un mécanisme d'appui spécial permettant l'accompagnement de cette filière a été mis en place afin de réduire la facture d'importation des huiles alimentaires, outre l'organisation de la relation entre les acteurs concernés par cette filière".

A cet effet, "il a été introduit, dans le cadre du programme prévu pour la saison agricole 2022-2023, l'augmentation de la subvention à 3.000 DA pour les agriculteurs engagés individuellement et 3.500 DA pour ceux organisés en coopératives", ajoute M. Henni, soulignant que ce programme concerne "toutes les plantes oléagineuses, y compris le colza", tout en encourageant les agriculteurs à cultiver particulièrement le tournesol.

Unifier les prix de vente des viandes rouges importées

Répondant à une question du député Smail Khachacha (Mouvement El-Bina), relative aux mesures prises pour la redynamisation et la redistribution des exploitations agricoles inexploitées, le ministre a fait état de la récupération de 68.000 hectares de terres agricoles concernés par l'usufruit et la résiliation des contrats de concessions, et ce, dans le cadre de la loi 10-03 du 15 août 2010, fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.

Les services de l'Office national des Terres Agricoles (ONTA) effectuent des sorties sur terrain à travers toutes les wilayas du pays pour lancer l'opération de leur proposition aux walis afin "d'avoir un permis pour les annoncer en vue de les redistribuer" selon les

lois et les réglementations en vigueur.

Répondant à une question du député Rabah Djedou (Mouvement El-Bina) concernant les races de vaches génétiquement améliorées, M. Henni a expliqué que plusieurs programmes d'accompagnement ont été mis en place au profit des éleveurs, dans l'objectif de développer la filière, notamment en ce qui concerne l'élevage des vaches laitières à forte production à travers "l'appui à la vaccination artificielle pour les vaches".

Dans des déclarations à la presse en marge de cette séance, le ministre a affirmé que la distribution des viandes rouges importées à l'occasion du mois de Ramadan connaîtra une nette amélioration cette semaine, ajoutant que les consommateurs peuvent s'enquérir des 1100 points de vente consacrés à cette opération via la plateforme numérique mise en place à cet effet par son département ministériel.

Rappelant la poursuite de l'opération d'importation, le ministre a indiqué qu'il est prévu jeudi l'arrivée du deuxième navire chargé de 2500 têtes de veaux destinés à l'abattage.

S'agissant des prix des viandes importées, le ministre a souligné avoir ordonné l'unification du prix des viandes rouges, tous morceaux confondus, à 1200DA/kg.

La décision du ministre est intervenue en réaction aux comportements de certains bouchers conventionnés qui proposent les viandes importées à divers prix dépassant le seuil fixé (1200 DA), selon les morceaux.

Le ministre a affirmé, en outre, que son secteur veille à assurer les produits agricoles de base à des prix raisonnables, notant qu'il n'y a pas de raison pour augmenter le prix de certains légumes comme l'oignon dont les stocks dépassent 8000 tonnes.

Il a également qualifié d'"inadmissible" le prix de la pomme locale, cédée à 600 DA, notamment au regard de la disponibilité des marchandises.

FORUM AFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

La 9^e édition les 16 et 17 mai prochain à Alger (CAAID)

Le Président directeur général (PDG) du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi a annoncé l'organisation, les 16 et 17 mai prochain à l'hôtel Sheraton (Alger), de la 9^e édition du Forum africain sur l'investissement et le commerce, sous le thème "La porte africaine de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce".

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un dîner "Iftar" organisé par le CAAID en l'honneur des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, en présence d'investisseurs des secteurs public et privé, de représentants de banques, de sociétés d'assurances, ainsi que d'experts, d'enseignants et d'étudiants africains, M. Boutalbi a fait savoir que l'événement rassemblera plus de 650 acteurs économiques de différentes nationalités.

Le Forum verra "la signature de 30 accords et l'organisation de plus de 400 rencontres bilatérales (B to B) entre des entreprises algériennes et étrangères dans le but de conclure des partenariats dans divers domaines et d'attirer les investissements étrangers en Algérie, notamment dans le cadre des facilités accordées par le nouveau Code de l'investissement" a-t-il précisé.

Le rendez-vous économique permettra également d'associer la communauté algérienne à l'étranger à l'effort d'investissement, de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations, notamment vers les pays africains, pour être au diapason de la politique économique du pays qui "s'inscrit dans le processus de promotion de l'économie, de l'investissement et de l'exportation, en assurant tous les moyens nécessaires".

Au programme du Forum figure, selon le PDG du CAAID, le rôle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans la promotion des investissements et du commerce intra-africain. Outre des experts de plusieurs organisations et centres régionaux et internationaux, la manifestation économique connaît la participation de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), à laquelle l'Algérie a adhéré en tant que pays membre en juillet 2022, a rappelé M. Boutalbi, affirmant que cette banque "jouera un rôle de premier plan en matière de promotion des exportations entre les pays africains et d'octroi de garanties aux exportateurs pour le transfert de devises".

Par ailleurs, le dîner d'Iftar a été l'occasion de faire connaître le patrimoine culturel national ainsi que les opportunités d'investissement offertes en Algérie et sa contribution à l'effort de développement en Afrique, selon le PDG de CAAID.

ENERGIE ET MINES

M. Arkab reçoit le président de la CAPC

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab a reçu jeudi le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Rahmou Zergoum, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la participation du secteur privé aux projets des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres a porté sur les moyens de renforcer les opportunités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, tel le projet du programme national 15000 mégawatts et la participation du secteur privé et des investisseurs aux projets de l'énergie solaire photovoltaïque en Algérie", ajoute le communiqué.

M. Arkab a indiqué, dans ce sens, que "le secteur aspire à développer les nouvelles énergies et les énergies renouvelables avec la participation de tous les acteurs économiques, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en vue d'encourager et de renforcer le développement de l'industrie locale".

Le ministre a également invité les sociétés locales publiques et privées à participer efficacement aux projets des énergies renouvelables afin de renforcer le tissu industriel, et de créer des opportunités d'emploi dans ce domaine.

M. Arkab a exprimé, en outre, "la disponibilité du secteur à accompagner et à prendre en charge les préoccupations des opérateurs industriels et à créer un environnement d'investissement attractif, en vue d'augmenter le quota des énergies propres dans le mix énergétique national", conclut le communiqué.

BOURSES

Les marchés boursiers soutenus par la baisse de l'inflation

Les marchés boursiers ont terminé vendredi, en progression portée par les chiffres d'inflation en baisse en zone euro et aux Etats-Unis, au terme d'un premier trimestre plutôt positif pour les marchés d'actions.

PORTUGAL

L'inflation continue de ralentir à 7,4% sur un an

L'inflation au Portugal a continué de ralentir en mars pour le cinquième mois consécutif, en s'établissant à 7,4% sur un an, relève une première estimation de l'Institut national des statistiques (Ine) publiée vendredi.

Ce ralentissement est dû notamment par l'évolution des prix des produits énergétiques, qui ont reculé de 4,4% sur un an, selon l'Ine.

En variation mensuelle, les prix ont progressé de 1,7% en mars, après une hausse de 0,3% le mois précédent.

L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a enregistré en mars une hausse de 8%, contre 8,6% le mois dernier, en glissement annuel.

L'inflation au Portugal a commencé à ralentir depuis qu'elle a atteint 10,1% en octobre dernier, son plus haut niveau en 30 ans.

Etablie à 7,8% sur l'ensemble de l'année dernière, la hausse des prix devrait se limiter cette année à 4% selon le gouvernement, ou à 5,5% d'après la Banque du Portugal.

La semaine dernière, le gouvernement portugais avait annoncé de nouvelles mesures pour aider les ménages à faire face à la crise inflationniste, dont l'application d'une TVA à "taux zéro" sur un ensemble de biens alimentaires de première nécessité.

PAKISTAN

L'inflation à plus de 35% sur un an

L'inflation au Pakistan a atteint en mars un nouveau record, à 35,37% sur un an, du jamais vu en 50 ans, alors que le gouvernement s'efforce de remplir les conditions du FMI pour débloquer un plan de sauvetage crucial.

L'inflation mensuelle était de 3,72%, selon les données du gouvernement publiées samedi. Le taux d'inflation moyen pour l'année écoulée était lui de 27,26%.

Des années de mauvaise gestion financière et d'instabilité politique ont poussé l'économie pakistanaise au bord de l'effondrement, une situation exacerbée par une crise énergétique mondiale et des inondations dévastatrices qui ont laissé un tiers du pays sous l'eau

ARGENTINE

Le FMI valide le versement d'une nouvelle tranche de 5,3 mds USD

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi avoir mené à son terme le quatrième examen du programme d'aide existant, procédure qui entraîne le versement immédiat d'une nouvelle tranche d'aide de 5,3 milliards de dollars à destination de l'Argentine. Ce nouveau déboursement porte à 28,8 milliards

A l'issue d'une cinquième séance de hausse cette semaine, Francfort a pris 0,69%, Milan 0,34% et Paris 0,81%. Sur les trois premiers mois de l'année, elles progressent de 12% à 14%. Londres a progressé de 0,15% vendredi et de 2,42% sur le trimestre. A New York, le Nasdaq sort du lot avec une hausse de 16% depuis le début de l'année, tandis que le Dow Jones a été stable sur la période. Le S&P affiche une hausse de 6,4%. Au cours de la séance, le Dow Jones montait de 0,74%, le S&P 500 de 0,85% et le Nasdaq de 1,10%. Le taux d'inflation en glissement annuel de la zone euro a reculé en mars pour le cinquième mois consécutif, à 6,9%, après 8,5% en février, grâce à l'accalmie des prix de l'énergie, selon Eurostat.

L'inflation "sous-jacente", qui exclut du panier de consommation l'énergie et l'alimentation dont les prix sont volatils, a cependant encore progressé à 5,7% sur un an.

"Les données d'aujourd'hui ajoutées à d'autres preuves de pressions inflationnistes confirment selon nous notre scénario de trois hausses supplémentaires de 25 points de base" des taux de la Banque centrale européenne (BCE), commentent des économistes d'Axa Investment managers.

Wall Street termine le premier trimestre sur une note positive

La Bourse de New York a terminé vendredi dans le vert, clôturant sur une note positive un premier trimestre 2023 agité.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a fini la séance en hausse de 1,74% à 12.221,91 points.

L'indice Dow Jones a gagné 1,26% à 33.274,15 points et le S&P 500 1,44% à 4.109,31 points.

"Les marchés financiers ont continué de se stabiliser cette semaine, les inquiétudes sur le secteur bancaire se dissipant", ont résumé les analystes d'Oxford Eco-

nomics. Le président Joe Biden avait appelé jeudi à renforcer la surveillance bancaire en relevant l'obligation de tests de résistance pour les banques de taille intermédiaire.

Les investisseurs ont aussi été encouragés par la modération de l'inflation au mois de février aux Etats-Unis, à 5% sur un an contre 5,3% le mois précédent, selon l'indice PCE, privilégié par la Réserve fédérale (Fed).

Sur un mois seulement, la hausse des prix s'est également ralentie, à 0,3%, légèrement en



Pour ce qui est de l'indice PCE, indicateur d'inflation privilégié par la banque centrale américaine pour calibrer sa politique monétaire, il a ralenti plus qu'espéré par les analystes sondés par Bloomberg, à 5% en février sur un an, et à 0,3% sur un mois.

L'inflation demeure largement au-dessus de l'objectif de 2% l'an de la Réserve fédérale américaine (Fed), ce qui reste "un argument pour une poursuite de la hausse des taux" pour la banque centrale américaine, selon un expert.

Les titres des grands groupes de distribution avaient le vent en poupe à New York comme en Europe, malgré un ralentissement de la consommation.

dessous des attentes des analystes, qui prévoient 0,4%, selon le consensus publié par briefing.com.

"C'est une bonne nouvelle du côté de l'inflation, surtout après l'accélération alarmante des prix en janvier", a souligné Chris Low de FHN Financial.

"Mais l'attention du marché va se focaliser sur l'emploi pour mars qui sera publié la semaine prochaine", a-t-il averti.

Sur le trimestre, qui a connu en mars une mini-panique bancaire parmi les banques régionales et une nouvelle hausse des taux de la Fed, l'indice élargi S&P 500, le plus représentatif du marché, a marqué une hausse de 6,7% et le Nasdaq de plus de 16%.

Le Dow Jones est revenu à son niveau du début de l'année.

Sur le marché obligataire, les rendements sur les bons à dix ans se sont nettement détendus à 3,46% contre 3,55% la veille. Le rendement à deux ans a glissé à 4,03% contre 4,11% jeudi.

2010-2011. L'inflation est cependant restée toujours élevée, à 94,8%, empêchant ainsi le pays de récolter les fruits de ce regain d'activité.

L'accord signé en mars 2021 entre le FMI et le gouvernement, le 13e accord entre l'institution et le pays sud-américain depuis 1983, vise précisément à maîtriser l'inflation chronique du pays.

BRÉSIL

Le RMB chinois devient la deuxième monnaie de réserve internationale du pays

La Banque centrale du Brésil a annoncé vendredi que le renminbi (RMB), ou yuan, avait dépassé l'euro pour devenir la deuxième monnaie de réserve internationale. Dans son Rapport sur la gestion des réserves internationales publié sur son site officiel, la BCB indique que l'augmentation de la part du RMB dans ses réserves de change internationales reflète l'approfondissement des liens économiques entre le Brésil et son principal partenaire commercial, la Chine.

Le rapport indique qu'à la fin de 2022, la part du RMB dans les réserves de change internationales du Brésil avait atteint 5,37%, dépassant celle de l'euro qui était de 4,74%. Le RMB est devenu l'une des monnaies de réserve du Brésil en 2019. A l'heure actuelle, le dollar américain domine toujours les réserves de change du Brésil, représentant 80,42%.

La BCB a également noté que les réserves internationales totales du Brésil ont chuté de 362,2 milliards de dollars en 2021 à 324,7 milliards de dollars en 2022, en raison de la perte de rendement des portefeuilles dans le contexte des hausses de taux de la Réserve fédérale américaine et de l'appréciation du dollar.

ETATS UNIS

Hausse des surfaces dédiées au blé, au plus haut depuis sept ans

Les surfaces dédiées à la culture du blé cette saison devraient croître de 9% aux Etats-Unis, selon des chiffres publiés vendredi par le ministère américain de l'Agriculture (USDA).

L'USDA estime que 20,1 millions d'hectares seront consacrés au blé lors de la campagne en cours, un niveau que le pays n'avait plus connu depuis sept ans.

L'évolution la plus notable se trouve au Texas, qui a vu les surfaces dédiées au blé bondir de 26% par rapport à l'année précédente, au point de devenir le deuxième Etat en termes de semences, derrière le Kansas, lui aussi en forte progression (+11%).

Quant au maïs, il devrait couvrir 37,2 millions d'hectares, soit 3,8% de plus qu'en 2022, selon l'USDA. Ces chiffres sont "assez négatifs" pour les cours, a commenté Dewey Strickler, d'Ag Watch Market Advisors, "parce qu'ils sont en hausse". "La seule vraie surprise est venue du soja", a expliqué l'analyste.

La troisième grande culture américaine est, en effet, prévue quasi-stable (+0,06%), à 35,4 millions d'hectares, soit sensiblement moins qu'attendu. Certains évoquaient, avant l'annonce, une possible remontée des surfaces consacrées à l'oléagineux dans la mesure où la culture est moins gourmande en engrangé que le maïs, son grand rival.

SÉNÉGAL

Le gouvernement lève près de 202 milliards de francs CFA sur le marché financier de l'UEMOA

Le gouvernement sénégalais a effectué, avec "un franc succès", une levée de fonds de près de 202 milliards de francs CFA (334 millions de dollars) sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a annoncé vendredi le ministère des Finances et du Budget.

L'opération, qui porte sur des tranches de maturité de 5,7 et dix ans, a été lancée le 6 mars 2023 pour un montant de 120 milliards de francs CFA. Cet objectif a été, par la suite révisé, à 200 milliards de francs CFA.

En définitive, l'opération a été souscrite et clôturée à 201 milliards 860 millions de francs CFA", a-t-il détaillé dans un communiqué. De tels résultats attestent la confiance réitérée des investisseurs à la qualité de la signature de l'Etat du Sénégal, grâce à sa stabilité institutionnelle et à la résilience de son cadre macro-budgétaire", souligne le communiqué.

Sur le "franc succès" de cette opération, il a ajouté qu'elle est la preuve de "la consolidation du marché financier régional comme une solution crédible aux enjeux de financement des Etats de l'UEMOA et des entreprises publiques et privées".

CONSTANTINE

Plus de 90 tonnes de viandes d'importation commercialisées cette semaine

Plus de 90 tonnes de viandes rouges fraîches importées, ont été commercialisées durant la première semaine du Ramadhan, dans la wilaya de Constantine, au prix de 1200 DA le kg, par les points de vente agréés, une mesure destinée à maîtriser les prix et à assurer la disponibilité de ce produit durant le mois de jeûne, a indiqué jeudi, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Rachid Hadjaj.

Le même responsable a déclaré à l'APS que cette quantité de viandes rouges a été commercialisée par huit (8) points de vente agréés dans la wilaya, entre le 22 et le 27 mars, depuis le point de distribution régional de l'abattoir d'Aïn M'lila dans la wilaya limítrophe d'Oum-el-Bougah, à l'initiative de l'Algérienne des Viandes Rouges (ALVIAR). M. Hadjaj, a souligné que ces ventes contribuent à maîtriser les prix et assurer la disponibilité des viandes rouges durant ce mois de forte demande, appelant les bouchers désireux de commercialiser ces viandes vendues à la consommation aux prix de 1200 DA, à formuler leur demande à ALVIAR.

Le gérant d'une boucherie à Sidi Mab rouk inférieur, quartier Est de Constantine, Smail Rihmet a salué cette initiative qui permet au plus grand nombre de citoyens de consommer ce produit de bonne qualité.

Un consommateur, M. Smail, retraité, a fait part de sa satisfaction quant à cette initiative qui permet de consommer de la viande à des prix inférieurs aux prix des viandes locales vendues à plus de 2000 DA le kg sur les marchés de Constantine.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Démantèlement de 4 réseaux criminels et saisie d'importantes quantités de drogue dans différentes régions du pays**

Les unités opérationnelles de la Sûreté nationale ont démantelé, le weekend dernier, dans différentes régions du pays, quatre (4) réseaux criminels et saisi 8 kg de cocaïne et 150 kg de cannabis et arrêté 11 individus, indique, vendredi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime, les unités opérationnelles de la Sûreté nationale ont démantelé le weekend dernier, 4 réseaux criminels qui s'adonnaient au trafic de drogue, saisi 8 kg de cocaïne et 150 kg de cannabis et arrêté 11 individus", précise la même source.

A Msila, la brigade de recherche et d'intervention de la wilaya a saisi 5,465 kg de cocaïne retrouvés à bord d'un véhicule touristique conduit par un individu âgé de 37 ans originaire de cette wilaya.

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) a arrêté en flagrant délit un groupe criminel composé de 3 individus âgés entre 28 et 46 ans, originaires de la ville de Maghnia qui se livraient à la vente de quantités importantes de drogue due au niveau de la daïra de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, avec la saisie de 2,100 kg de cocaïne".

Le même Service a mis fin également à l'activité d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de cocaïne au niveau de la wilaya d'Annaba, à travers l'arrestation de 3 individus âgés entre 48 et 50 ans originaires des wilayas de Ouargla et Touggourt, la saisie de 890 g de cocaïne et la récupération de 3 véhicules touristiques utilisés pour le transport et le trafic de ce poison".

Dans la wilaya de Laghouat, les services de la daïra d'Aflou ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue composé de 4 individus âgés entre 30 et 36 ans originaires des wilaya de Djelfa et Batna".

L'opération s'est soldée par "la saisie d'une quantité de près de 150 kg de cannabis retrouvée planquée par les mis en cause dans une canalisation d'égouts en vue de la commercialiser dans les quartiers de la ville".

"Les onze (11) mis en cause dans ces différentes affaires traitées par les services de la Sûreté nationale ont été placés en détention préventive après leur déferrement devant les juridictions territorialement compétentes".

SOLIDARITÉ
Restaurants Rahma: une illustration des valeurs de solidarité et d'entraide sociales durant le Ramadhan

Durant le mois sacré de Ramadhan, les acteurs de la société civile redoublent d'efforts pour organiser, avec tous les moyens, les opérations de solidarité notamment les restaurants de la Rahma dédiés aux nécessiteux, en consécration des valeurs de solidarité de la société algérienne.

A cet égard, plusieurs acteurs de la société civile, accompagnés de l'APS, ont raconté leurs expériences dans l'organisation de telles initiatives, affirmant que leur principal objectif était de ressusciter les valeurs de solidarité et d'entraide sociales.

"Une telle opération tend en premier lieu à renforcer les valeurs de solidarité dans la société algérienne ainsi qu'à préserver et à perpétuer nos traditions lors du mois sacré", a expliqué la présidente de l'association "Amel El Djazair" qui organise une grande kheima pour la rupture du jeûne à Bab El Oued (Alger).

Un membre du Collectif des associations et comités de quartiers de Hussein Dey (Alger) a, quant à lui, estimé que le bénévolat contribuait à la consécration des valeurs de solidarité sociale durant ce mois sacré, chaque personne à sa manière. Plusieurs bénévoles se sont dit heureux de participer à cette action caritative pour assurer un peu de réconfort aux jeûneurs démunis.

Ces initiatives ne se limitent pas uniquement aux personnes démunies mais

concernent également les familles, a rappelé l'association "Amal El Djazair" qui a réservé 300 places aux familles contre 900 aux personnes démunies, de même pour le Collectif des associations et de comités de quartiers d'Hussein Dey qui distribue les repas aux familles avant la prière de Maghreb.

Des repas à emporter pour les conducteurs et chauffeurs

Certaines associations procèdent à la distribution de repas à emporter à l'instar de l'association "Ness El Khir" qui livre des repas chauds aux personnes sans abris et aux personnes de passage.

La commissaire de l'association Ness El Khir de la wilaya d'Alger, Ibtihal Laouar a précisé que l'association distribuait des aides aux personnes nécessiteuses, aux conducteurs et aux travailleurs de permanence des différents services.

L'association nationale de volontariat a, quant à elle, procédé en collaboration avec l'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo" à la distribution de 1000 colis

alimentaires au profit des familles nécessiteuses à travers 20 wilayas du pays, dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale qui implique une plus grande ouverture sur les opérateurs économiques dans le but de les inciter à contribuer aux actions de charité au profit des catégories vulnérables de la société, a déclaré le président de l'association, Ahmed Boumalha.

Afin d'encourager l'action caritative durant le mois de la miséricorde, la start-up Algeria geomatics innovation (AGI), parmi tant d'autres, a lancé l'application "Abeer Sabee", qui permet aux personnes de passer à l'heure de la rupture du jeûne de trouver facilement les restaurants de la Rahma. Les efforts consentis au sein des restaurants de la Rahma aussi bien dans la préparation des tables par les bénévoles, que dans l'accomplissement des diverses tâches (courses et achats, cuisine et dressage) reflètent l'attachement de la société algérienne aux valeurs de communion et de bienfaisance notamment durant le mois sacré.

Lancement officiel de la campagne nationale de solidarité à travers le programme "Banque Alimentaire d'Algérie"

Le coup d'envoi de la campagne nationale de solidarité spéciale ramadan à travers le programme "Banque Alimentaire d'Algérie" a été donné, vendredi à Alger, en vue d'aider les familles démunies durant le mois sacré.

La cérémonie du coup d'envoi de cette campagne, organisée par l'Association "SIDRA", le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim.

Cette campagne nationale, qui s'inscrit dans le cadre du accompagnement des opérations de solidarité et des associations activant durant le mois sacré du ramadan, vise à "aider les familles démunies et nécessiteuses", et ce, à travers "la distribution de colis alimentaires et de dons financiers", selon les

organisateurs. Dans une déclaration à la presse, le président de l'ONSC a salué ce genre d'initiatives notamment durant le mois sacré, soulignant que "la solidarité et l'entraide étaient l'une des particularités de la société algérienne". Après avoir souligné que cette campagne de solidarité avait prouvé encore une fois l'existence d'une grande mobilisation des jeunes des quartiers populaires pour garantir le succès de chaque action de solidarité", M. Benbrahim a salué "l'appui des autorités locales et du secteur économique public et privé" à cette initiative de solidarité.

Enfin, le même responsable a insisté sur l'impératif pour "les associations et les jeunes mobilisés de préserver la dignité des bénéficiaires et respecter l'éthique de l'action de solidarité".

ORAN

Ouverture de la 15^e édition des Dourous Mohammadia

La 15^e édition des "Dourous Mohammadia" s'est ouverte jeudi au siège de la zaouia Belkaidia Hebria dans la localité de Sidi Maârouf (Est d'Oran), avec comme thème "les règles du tafsir et les écoles des mouassirine (exégètes)". La cérémonie d'ouverture de la rencontre, organisée annuellement par la zaouia à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youssef Belmehdi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud, du cheikh Sidi Mohamed Abdelaït Belkaid, cheikh de la zaouia Belkaidia, des autorités locales et d'un groupe d'érudits et de chouyoukh.

Une pléiade d'ulémas et d'enseignants

du monde arabe: d'Algérie, d'Egypte, du Liban, de la Syrie, de la Tunisie, d'Irak, de Jordanie et du Soudan, prennent part à cette édition de Dourous Mohammadia qui se tiendra au siège de la zaouia jusqu'au 7 avril et animeront des conférences liées au thème principal de la rencontre.

Les communications aborderont plusieurs thèmes liés au tafsir (exégèse), les écoles du tafsir, sa naissance, ses règles, les interprétations des versets coraniques par les érudits de l'islam et les interprétations linguistiques et scientifiques du saint Coran, entre autres. Des communications au programme des Dourous Mohammadia aborderont également l'Emir Abdelkader et son ouvrage "El-

Mawakif Rouhia", "Haltes sur les pensées de l'Imam des prêcheurs, Sheikh Muhammad Metwally al-Sha'rawi", "lectures sur le livre Tahrir wa tadouir" de l'Imam Muhammad al-Tâher Ibn Ashour, "La science du monothéisme dans les versets coraniques", "l'Imam Sidi Abd al-Rahman al-Thâ'alabi et son approche dans son livre al-Jawahir al-Hissan" et "les histoires coraniques et leur impact sur l'éducation des âmes". Les participants présenteront leurs communications après les prières de l'Asr et de Tarawih (surrogatoires) et il est également prévu d'organiser des séances scientifiques réunissant les conférenciers avec les étudiants de la zaouia Belkaidia.

BATNA

Plus de 800 millions DA pour le renforcement de l'alimentation en eau potable

Une enveloppe financière de plus de 800 millions DA a été allouée dans le cadre du programme sectoriel ordinaire pour le renforcement de l'alimentation en eau potable AEP au profit de plusieurs communes de la wilaya de Batna, notamment celles qui connaissent des perturbations dans la distribution de cette substance vitale, a indiqué mercredi le wali.

"Ce programme comprend la réalisation de 20 nouveaux forages et la réhabilitation de 20 autres en plus de l'acquisition de 200 pompes provisoires", a précisé M.

Mohamed Benmalek dans son intervention au cours de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'exercice 2023.

Les efforts sont en cours actuellement pour l'équipement de 28 forages à travers plusieurs communes et leur raccordement au réseau de l'électricité, alors qu'il a été procédé jusque-là à l'octroi de 2.042 autorisations de fonçage de puits en plus de la mobilisation de 17 camions citerne à utiliser pour la distribution d'eau en cas de nécessité, selon le même responsable. Il

a ajouté que les efforts sont en cours également pour mobiliser d'autres ressources dans ce domaine comme la mise en exploitation de 16 barrages d'eau et d'une station d'épuration d'eau à Barika en plus des 4 autres stations similaires en activité qui seront utilisées dans l'irrigation agricole prochainement.

Le chef de l'exécutif local, a également évoqué l'importance capital dont bénéficie ce secteur notamment, compte tenu, a-t-il ajouté de "la conjoncture difficile et spéciale" motivée par "la faible pluviométrie et le recul du

niveau de remplissage du barrage Koudiet Lemdour". Selon lui, "il était obligatoire pour nous d'oeuvrer à mettre en place un plan d'urgence pour l'alimentation en eau potable et répondre aux besoins des citoyens en la matière et ce à travers ce qui a été réalisé (424 forages à travers la wilaya)".

Plusieurs dossiers dont la situation générale de la wilaya et un exposé sur les zones d'ombre, figurent à l'ordre du jour de la première session ordinaire de l'APW de Batna de l'exercice 2023.

PAKISTAN

Au moins 11 morts dans une bousculade à Karachi

Au moins 11 personnes ont trouvé la mort vendredi dans une bousculade à Karachi, dans le sud du Pakistan, lors d'une distribution caritative organisée par une usine selon des sources policières.

Fida Janwari, responsable de la police à Baldia Town, dans la banlieue ouest de Karachi, a indiqué à l'agence AFP que la bousculade a eu lieu lorsque des femmes nécessiteuses se sont précipitées avec leurs enfants vers l'entreprise où étaient distribués les dons.

Il y a eu un mouvement de panique "et les gens ont commencé à courir", a-t-il ajouté.

"Lorsqu'ils ont ouvert la porte principale, tout le monde s'est précipité à l'intérieur", a expliqué Fatima Noor, 22 ans, dont la sœur est morte dans la bousculade. Selon un responsable de l'administration locale, 600 à 700 personnes s'étaient précipitées dans le petit complexe industriel. Les corps de six femmes et trois enfants ont été transportés vers l'hôpital public Abbasi Shaheed, a indiqué le porte-parole Muhammad



Farrukh. Un responsable de l'association Rescue , cité par l'agence AFP, a indiqué que deux autres corps avaient été transportés vers un autre hôpital et Summaiyah Syed Tariq, chirurgienne de la police, a confirmé le bilan de 11 morts

tard vendredi. La grand-mère de la nièce d'Asma Ahmed, 30 ans, figurent parmi les morts.

Selon M. Janwari, trois employés de l'entreprise ont été arrêtés pour n'avoir pas prévenu la police qu'une distribution aurait lieu, ce qui n'a pas permis

de mettre en place un contrôle des mouvements de foule.

La semaine dernière, le premier jour du ramadan une personne a été tuée et huit autres blessées dans une bousculade lors d'une distribution de farine dans le nord-ouest du Pakistan.

Le Pakistan est en proie depuis des mois à une grave crise économique, les prix des produits alimentaires de base ayant augmenté de près de moitié et l'inflation ayant atteint des niveaux records. Le Premier ministre Shehbaz Sharif tente de réactiver la prochaine tranche d'un programme de prêt de 6,5 milliards de dollars conclu avec le FMI en 2019.

Mais l'institution internationale exige, avant de le verser, des réformes drastiques incluant des hausses d'impôts et une baisse importante des subventions.

SOUDAN

10 morts et plusieurs disparus dans l'effondrement d'une mine d'or

Les autorités soudanaises ont annoncé samedi que 10 personnes avaient été tuées et d'autres sont toujours portées disparues, suite à l'effondrement d'une mine d'or à Wadi Halfa, dans le nord du pays, ont rapporté des médias.

L'agence de presse officielle soudanaise a précisé que "la morgue de l'hôpital Wadi Halfa a reçu 10 cadavres et 3 blessés, suite à l'effondrement d'une mine".

L'agence a ajouté que l'une des montagnes entourant la mine "Jabal al-Ahmar" qui se trouve à 70 km de la ville de Wadi Halfa, s'est effondrée lorsque les mineurs se trouvaient à l'intérieur des puits.

Elle a indiqué que des recherches sont en cours pour retrouver les disparus et les défunts sous les décombres. La même

source a expliqué que l'utilisation de machines lourdes et simples dans les mines a conduit à la fissuration du site de plusieurs cotes, tout en recherchant de l'or à l'intérieur des puits.

"Il y a plusieurs morts et personnes disparues, d'autant plus que certains puits contiennent de l'eau souterraine, ce qui rend difficile leur sauvetage sauf après le prélèvement de l'eau", souligne l'agence soudanaise. Le wali (gouverneur) de l'Etat du nord, Al-Baqir Ahmed Ali, a ordonné aux autorités locales de prendre les mesures nécessaires et urgentes pour sauver les mineurs. Il a également chargé le responsable local "d'employer toutes les capacités disponibles pour sauver des vies et récupérer des corps", selon la même source. Le

secteur minier privé accueille plus de deux millions de personnes travaillant dans les vastes régions du Soudan, dans des conditions extrêmement difficiles. Ces travailleurs produisent environ 80 % de la quantité totale d'or extraite dans le pays.

Le gouvernement soudanais n'interdit pas l'exploitation minière privée, mais il tente de la réglementer.

Malgré les inconvénients de ce secteur, un grand nombre de Soudanais y travaillent compte tenu des opportunités d'emploi qu'il fournit. Le Soudan dépend de l'or comme source majeure de devises, après avoir perdu les trois quarts de ses revenus pétroliers en raison de la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011, ce qui a entraîné la perte de 80 % de ses ressources en devises.

NORVÈGE

Quatre morts dans des avalanches

Quatre personnes, dont au moins un touriste étranger, ont été tuées par trois avalanches survenues vendredi dans l'extrême nord de la Norvège, a annoncé la police locale.

Cinq membres d'un groupe de touristes étrangers ont été happés par une avalanche près du Kavringtinden, un sommet de l'extrême nord du pays, et "Tun est mort", a déclaré pendant une conférence de presse Morten Pettersen, de la police de Troms, précisant que deux autres personnes avaient péri un peu plus tard lorsqu'une autre avalanche avait emporté une maison et une grange dans la mer, sur l'île de Reinoya.

"Cinq personnes d'origine étrangère effectuaient une sortie dans la zone.

"Nous pouvons confirmer qu'une personne est décédée", a déclaré M. Pettersen. Deux autres membres du groupe ont été blessés, selon lui.

La police travaille à l'identification du touriste étranger, a-t-il ajouté. Peu après, la police a appris qu'une autre avalanche avait emporté une maison et une grange sur l'île de Reinoya, faisant deux morts. Il y avait 140 chevres dans la grange au moment de la catastrophe.

Dans la soirée, la police a annoncé dans un communiqué qu'une quatrième personne avait été tuée par une autre avalanche, dans la région de Nordreisa. "Cette personne appartenait à un groupe de voyageurs étrangers.

Un autre membre du groupe a repéré (la victime) et a alerté les services de secours", a indiqué la police sans spécifier de nationalité.

ETATS UNIS

Des fortes tempêtes frappent le centre des Etats-Unis, trois morts dans l'Arkansas

Des violentes tempêtes ont frappé vendredi le centre des Etats-Unis, des tornades ayant tué selon les autorités trois personnes dans l'Arkansas, au sud, tandis qu'au nord, une partie d'un toit s'est effondré sur la foule lors d'un concert, selon des médias.

Dans l'Arkansas, deux personnes sont mortes dans la petite ville de Wynne, a déclaré lors d'une conférence de presse la gouverneure Sarah Huckabee Sanders, qui a déclenché l'état d'urgence et déployé une centaine de gardes nationaux.

Parmi eux, le comté de Pulaski, qui englobe la capitale de l'Arkansas Little Rock, a été touché, a confirmé un troisième décès. "Environ 30 personnes ont été transportées dans les hôpitaux" de la ville, a dit de son côté le maire de Little Rock, Frank Scott.

Dans le sillon de la tornade, des voitures retournées, d'immenses arbres déracinés, des poteaux téléphoniques cassés en deux... Dans le nord du pays, dans la petite ville de Belvidere, à l'ouest de Chicago dans l'Etat de l'Illinois, une partie du toit d'une salle de concert s'est effondré après le passage d'une tempête, alors que la foule assistait à la représentation d'un groupe de heavy metal, selon des médias locaux. De très nombreuses ambulances étaient sur place, selon la presse locale.

Vers 02H40 GMT samedi, quelque 110.000 personnes étaient privées d'électricité dans l'Illinois, 74.000 dans l'Arkansas et 27.000 dans l'Iowa, selon le site spécialisé PowerOutage.us. Les tornades, phénomène météorologique aussi impressionnant que difficile à prévoir, sont courantes sur le territoire américain, notamment dans le centre et le sud du pays. Il y a une semaine, une tornade a balayé le Mississippi, tuant 25 personnes et provoquant d'immenses dégâts matériels.

Le président Joe Biden s'est rendu sur place vendredi. En décembre 2021, environ 80 personnes avaient perdu la vie après le passage de tornades dans le Kentucky.

CANADA

Huit Indiens et Roumains meurent en tentant d'entrer aux Etats Unis

Huit personnes, dont deux enfants, ont été retrouvées mortes dans un marais du fleuve Saint-Laurent près de la frontière côté canadien, après avoir tenté d'entrer illégalement aux Etats-Unis, a annoncé la police vendredi.

Ils appartenient à deux familles différentes, l'une canado-roumaine et l'autre indienne. Leurs corps ont été retrouvés non loin d'un bateau renversé appartenant à un homme toujours porté disparu de la communauté autochtone d'Akwesasne, située à la fois au Canada et aux Etats-Unis. "Au total, huit corps ont été repêchés dans les eaux", a déclaré Shawn Dulude, chef du service de la police locale lors d'une conférence de presse vendredi.

Après la découverte de six corps jeudi, dont celui d'un enfant de moins de trois ans, disparaît de la communauté

"deux corps supplémentaires ont été retrouvés. Il s'agit d'un nourrisson, citoyen canadien d'origine roumaine, et d'une femme adulte qui serait de nationalité indienne", a-t-il ajouté. Les autorités canadiennes estiment que ces deux familles tentaient d'entrer illégalement aux Etats-Unis depuis le Canada. Le territoire de cette communauté autochtone se trouve sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à environ 120 kilomètres au sud-ouest de Montréal et chevauche le Québec, l'Ontario et l'Etat de New York. "C'est inimaginable ce que les familles de ces individus-là sont en train de vivre", a déclaré le Premier ministre canadien Justin Trudeau vendredi matin. Au départ, les autorités étaient à la recherche du propriétaire du bateau qui avait disparu de la communauté

depuis mercredi quand les secours ont retrouvé les corps des deux familles. Les conditions étaient très mauvaises, avec de la pluie, de la neige fondue et beaucoup de vent, lorsque le bateau, décrété comme étant "très petit", a tenté la traversée, ont précisé les autorités.

"Ce que nous savons, c'est que ces passagers sont facilités parfois par des gens d'ici, souvent des jeunes vulnérables qui cherchent l'appât du gain et sont exploités par les organisations criminelles", a ajouté Shawn Dulude.

La police de la communauté autochtone a indiqué avoir récemment constaté une "augmentation du nombre de personnes passant par Akwesasne pour entrer aux Etats-Unis", avec 48 traversées depuis le début de l'année, et environ 80 personnes interpellées.

Le Canada et les Etats-Unis ont conclu un accord sur l'immigration irrégulière le long de leur frontière lors de la visite du président Joe Biden à Ottawa la semaine dernière.

Aux termes d'une modification de l'accord sur l'immigration, les migrants peuvent dorénavant être refoulés sur l'intégralité de la frontière entre les deux pays et plus seulement aux postes-frontières officiels, contrairement à ce qui se passe jusqu'ici.

Cet accord a été vivement critiqué par les associations de défense des droits des migrants, qui estiment qu'elle fait peser davantage de risques sur les personnes qui tentent de venir trouver refuge au Canada.

Deux personnes ont déjà péri cette année en tentant de se rendre illégalement aux Etats-Unis depuis le Canada.

MONACO

Trois morts lors d'un accident de voiture sous le tunnel Louis-II

Trois personnes sont mortes dans un accident de la route sous le tunnel Louis II à Monaco, a indiqué la principauté.

L'accident s'est produit peu après 4h15 samedi matin.

Après le choc, le véhicule accidenté a pris feu, dégagent de fortes fumées, qui

"se sont propagées dans les bâtiments adjacents", a précisé la même source. Incommodés par les fumées, une dizaine d'occupants d'un immeuble voisin ont été pris en charge par les secours, leur état ne présentant toutefois pas de gravité, a-t-elle ajouté. La situation est désormais

"stabilisée" au niveau du tunnel, d'après le gouvernement de Monaco, mais le tunnel reste toutefois fermé à la circulation. Le conducteur de la voiture aurait perdu le contrôle du véhicule, qui aurait ensuite percuté un muret en béton, a-t-on fait savoir.

TÉBESSA

Ouverture d'un service des urgences médicochirurgicales à Morsott

Un nouveau service des urgences médico-chirurgicales a été ouvert jeudi à l'Établissement public hospitalier (EPH) Tidjani-Hadam de la commune de Morsott de la wilaya de Tébessa.

Cette structure dispose de 20 lits et du matériel médical moderne nécessaire pour assurer des prestations sanitaires de qualité aux habitants de Morsott et communes voisines, selon les explications données à l'occasion au wali, Saïd Khelil.

L'ouverture de ce service a permis d'accroître à 100 lits la capacité de l'EPH Tidjani-Hadam qui bénéficiera prochainement d'un point de permanence pour garantir la continuité des services 24 heures sur 24, est-il indiqué.

Le wali a révélé que l'année 2023 verra la mise en service de quatre nouveaux services des urgences médicochirurgicales dans les communes de Chréa, Oum Ali, Thlidiène et d'El Kouif de sorte à permettre, a-t-il noté, de développer la couverture sanitaire de cette wilaya frontalière et éviter aux habitants le déplacement vers le chef-lieu de wilaya et les wilayas voisines pour accéder aux soins.

M. Khelil a assuré également qu'un centre de référence de santé procréative, le deuxième du genre dans la wilaya, sera ouvert au cours du second semestre de cette année ainsi que moins de 15 unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire.

Il a également annoncé l'ouverture "prochainement" à la cité 4 mars 1956 de la ville de Tébessa d'un hôpital de 120 lits dont 80 seront réservés à la médecine générale et 40 aux maladies psychiatriques.

Ouverture d'un service médico-chirurgical de pédiatrie au chef-lieu de wilaya

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa a été renforcé par un service médico-chirurgical de pédiatrie chahida Bendjeda Mahnia, qui a été réceptionné et entré en service, mardi, au chef-lieu de wilaya.

Cette nouvelle structure médicale relevant de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfants Khaledi Abdellazziz dispose de 72 lits dont 60 lits réservés à la chirurgie pédiatrique et 12 autres lits, à usage médical pour cette catégorie de malades, équipée en matériel médical moderne, a précisé le directeur de la santé et de la population (DSP) par intérim, Rabia Mezhoud.

Le nouveau service, a ajouté le même responsable, comprend également un laboratoire d'analyses médicales, une unité de radiologie, une salle de soins intensifs et une autre pour les conférences.

Le wali de Tébessa, Saïd Khelil qui a supervisé l'ouverture de ce service médical, a affirmé que l'entrée en service de cette structure vise, à promouvoir la prise en charge des malades et à alléger la pression exercée sur les autres établissements hospitaliers, en attendant la mise en service prochaine d'un hôpital de 120 lits situé à la cité 4 mars 1956 au chef-lieu de wilaya, dont 80 lits réservés à la médecine générale et 40 lits aux maladies psychiatriques.

Dans la commune d'El Oglia, une structure similaire de 60 lits, sera entrée en exploitation durant le premier semestre de l'année en cours, alors qu'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits, sera lancé en travaux dans la commune de Negrine (Sud de Tébessa) et cela après le parachèvement des procédures administratives liées au projet, a ajouté le chef de l'exécutif local.

Il a également rappelé, qu'il a été procédé à la mise en exploitation de 7 unités médicales de garde dans les villes de Tébessa, de Cherha et de Boulhaf-Dir ainsi que 10 unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire, signalant que l'opération d'acquisition des équipements médicaux modernes, destinés à l'amélioration des services de santé, se poursuit à travers les établissements de cette wilaya frontalière.

RAMADHAN

Les citoyens appelés à modérer leur consommation alimentaire durant le Ramadhan (association)

Les citoyens sont appelés à modérer leur consommation en produits alimentaires durant le mois de Ramadhan, afin de préserver leur santé, a souligné, mardi à Alger, le président de l'association "Aman" pour la protection des consommateurs, Hassane Menouar.

Intervenant lors d'une rencontre sur "l'implication des citoyens dans le processus d'amélioration du cadre de consommation", organisée par le Forum d'El Moudjahid, M. Menouar a déploré "la frénésie qui caractérise le comportement du citoyen durant le mois sacré, en adoptant une surconsommation en produits alimentaires, et ce, au détriment de sa santé". Qualifiant cette attitude d'"inquiétante", il a estimé que celle-ci démontre une "absence de culture qui entraîne des habitudes négatives en matière de consommation", à l'instar de celles consistant à "devoir manger plus durant Ramadhan".

Ce qui se répercute, par conséquent, par des tensions sur certains produits", a-t-il relevé, citant notamment les viandes et les huiles.

Tout en soulignant les aspects néfastes d'une consommation excessive sur la santé, il a préconisé, pour y remédier, la nécessité d'inclure "une meilleure culture consommatrice", le renforcement du cadre législatif régissant la production des denrées alimentaires ainsi



que "la régulation" du marché des viandes, fruits et légumes.

De même qu'il a appelé à "une réconciliation entre les consommateurs et les commerçants et avec les modèles de consommation ancestraux, en fonction du contexte et de la spécificité régionale de chacun", en insistant sur l'importance de privilégier les produits nationaux. L'intervenant a, en outre, déploré le gaspillage des produits de grande consommation, fréquemment observé durant le mois sacré, appelant à agir pour

mettre un terme à ce problème.

D'autres intervenants représentant les secteurs concernés par cette problématique de santé publique ont également insisté sur la nécessité pour le citoyen de préserver sa santé à travers une alimentation plus saine, à l'instar de Dr Djamil Nadir, sous-directrice de la Prévention des facteurs de risque des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, qui a notamment alerté sur les dangers d'une surconsommation du sucre. A ce pro-

pos, elle a fait savoir qu'une grande proportion de personnes en pré-diabète basculent vers cette maladie durant le mois de jeûne, insistant sur la notion de "responsabilité" de tout un chacun face à la qualité de sa consommation en produits alimentaires.

De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des Commerçants et Artisans algériens (UGCAA), Hezab Benchohra, a déploré "l'économie parallèle qui porte atteinte aux vrais commerçants", plaidant pour "un plafonnement des prix en tenant compte toute la chaîne de production, du premier au dernier maillon".

En dépit du soutien dont bénéficient les producteurs de viande rouge de la part de l'Etat, la production demeure insuffisante.

Or, la consommation de ce produit ne doit pas être un privilège pour le citoyen durant le mois de Ramadhan mais assurée tout au long de l'année", a déclaré, pour sa part, le président de la Fédération nationale des Viandes rouges et dérivées, Kheir Merouane.

SYSTÈME DE SANTÉ

L'Algérie a réussi à adopter une politique de santé nationale efficiente (médecins)

Des médecins et des spécialistes ont affirmé mercredi à Alger, que l'Algérie avait réussi après l'indépendance à assurer une politique de santé efficiente pour une meilleure prise en charge de la santé des citoyens, qui a permis l'élimination de plusieurs maladies contagieuses et la réduction du taux de mortalité qui en découle.

Lors d'une journée d'étude organisée par le Centre des Archives nationales intitulée "le système de santé en Algérie entre hier et aujourd'hui", dans le cadre du soixanteenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le directeur de la population au ministère de la Santé, Omar Ouali, a déclaré, au nom du secrétaire général du ministère, que l'Algérie a de nombreux acquis en matière de couverture sanitaire, de structures ou d'équipements, outre la mise à disposition de la ressource humaine et matérielle, l'acquisition d'équipements médicaux et la réorganisation du secteur de la santé par l'ouverture d'établissements de proximité dans le but de rapprocher les ser-

gies, de réduire le taux de mortalité des enfants et de baisser le nombre de transferts des malades à l'étranger. Au cours des premières années post indépendance, l'Algérie ne comptait que 600 médecins, 186 pharmaciens, 86 chirurgiens et 4834 paramédicaux avant de prendre des décisions au profit du citoyen, dont la création de l'Institut national de santé publique en 1964. L'Institut Pasteur l'année suivante, outre l'organisation de larges campagnes de vaccination à travers le territoire national, la gratuité des soins, la promulgation de la loi 85-05 relative à la santé et la construction de Centres hospitalo-universitaires et des cliniques de proximité", a-t-il souligné. Les années 2000 ont également été marquées, a-t-il ajouté, par une nette amélioration dans le renforcement des ressources humaines et matérielles, l'acquisition d'équipements médicaux et la réorganisation du secteur de la santé par l'ouverture d'établissements de proximité dans le but de rapprocher les ser-

vices de santé du citoyen. De son côté, l'épidémiologiste et directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, le Dr Djamel Fourar, a affirmé que l'Algérie "a réussi à éradiquer la poliomyélite en 2016, avec la certification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", ajoutant que "le tétanos maternel et néonatal a été éradiqué en 2018, ainsi que le paludisme". "Actuellement, a-t-il dit, nous sommes parvenus à l'enregistrement de 3 cas par jour sans risques et aucun décès depuis avril 2022".

M. Fourar a estimé, par ailleurs, que le plan de prévention adopté par l'Algérie pour limiter la propagation du Coronavirus (Covid-19) "lui permettra à l'avenir de faire face à toute autre menace virale qui pourrait survenir dans le monde, grâce aux leçons tirées de l'expérience du Covid" qu'il a qualifiée de "réussie", car "aujourd'hui nous sommes parvenus à l'enregistrement de 3 cas par jour sans risques et aucun décès depuis avril 2022".

BLIDA

Inauguration d'un nouveau service de chirurgie cardiovasculaire

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi, l'inauguration d'un nouveau service spécialisé dans la chirurgie cardiovasculaire au Centre hospitalo-universitaire au CHU "Frantz Fanon" de Blida.

En marge d'une visite de travail effectuée dans plusieurs services médicaux au CHU, M. Saihi a fait savoir qu'il s'agit d'un nouveau service spécialisé dans la chirurgie cardiovasculaire pour "une meilleure prise en charge des malades des différentes wilayas du pays, d'autant qu'il dispose des matériaux médicaux les plus modernes".

Selon les explications fournies au ministre, ce service permettra de prendre en charge les malades cardiaques qui étaient pris en charge dans le passé dans des cliniques privées conventionnées avec la

Caisse des assurances sociales.

Après avoir souligné que le service de neurochirurgie, qui a bénéficié de travaux d'extension et de modernisation, sera renforcé par un scanner très moderne permettant de mettre fin au problème de transfert des malades atteints de différentes maladies à l'instar de l'épilepsie, Parkinson, et les malformations congénitales vers l'étranger", ajoutant que "le transport d'un seul malade coûte au trésor 10.000 euros".

Il s'agit de l'appareil "Gamma knife", le seul en Algérie et le 4e en Afrique, qui permettra d'effectuer de 5 à 6 opérations chirurgicales de précision par jour, au lieu d'une seule opération comme c'est le cas actuellement selon les explications fournies par les responsables du service.

A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les autorités locales, les chefs de services et le personnel médical pour la prise en charge des patients, réaffirmant le "soutien et l'accompagnement" de son département à travers l'examen des différentes "propositions de projets" soumises par le wali et chefs de services lors de cette visite. De son côté, le wali de Blida, Ahmed Maabed, a expliqué que ces propositions consistent en une demande de "réhabilitation de plusieurs structures hospitalières vétustes", ainsi qu'une demande de "réalisation d'une unité spéciale de réanimation dont le CHU est dépourvu".

Inspectant l'hôpital anti-cancer, le ministre de la Santé a salué les efforts des responsables de l'opération de numérisa-

sation, soulignant que le "ministère y attache une grande importance en raison de son impact positif sur le patient pour sa prise en charge rapide et la réduction des dépenses de la consommation de papier". Au cours de la même visite, le ministre a inspecté le service ORL qui a également bénéficié d'une extension importante pour améliorer la prise en charge des patients", selon les explications fournies sur place.

Il a, en outre, inauguré l'unité des soins à domicile qui s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement relatif à l'amélioration des prestations sanitaires, notamment celles liées aux soins médicaux développés, a indiqué M. Saihi.

ETATS UNIS

Plus de 18.000 décès de la grippe enregistrés depuis le début de la saison

Au moins 26 millions de cas de maladie, 290.000 hospitalisations et 18.000 décès dus à la grippe ont été enregistrés depuis le début de cette saison aux Etats-Unis, selon les dernières estimations en date publiées vendredi par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Au total 138 décès pédiatriques de la grippe ont été recensés dans ce pays depuis le début de cette saison, selon le CDC.

Environ 1.220 personnes atteintes de la grippe ont été hospitalisées au cours de la semaine se terminant le 25 mars, selon les statistiques du CDC. Le CDC recommande à toute personne âgée de



six mois et plus de se faire vacciner chaque année contre la grippe tant que cette maladie reste active. Des médica-

ments antiviraux contre la grippe sont également disponibles sur ordonnance pour traiter la grippe, selon le CDC.

Les blessures par balle en augmentation pendant la pandémie (CDC)

Au cours des deux premières années de l'épidémie de COVID-19, le nombre de personnes blessées par balle a augmenté de 40 % aux Etats-Unis, par rapport à 2019, selon une étude publiée par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC). En 2022, les blessures par arme à feu ont diminué, mais étaient encore 20 % plus élevées qu'avant la pandémie.

Les blessures par arme à

feu ont augmenté de manière similaire chez les hommes et les femmes au cours des trois dernières années, tandis que la plus forte augmentation proportionnelle s'est produite chez les enfants de moins de 15 ans, un sous-ensemble qui reste une petite fraction du problème global.

Des experts estiment que l'étude du CDC sur les blessures par arme à feu, qui utilise les données des services

d'urgence des hôpitaux, permet de dresser un tableau plus complet de la violence par arme à feu aux Etats-Unis que la simple mesure des homicides et des suicides, a indiqué Associated Press dans son analyse des données.

Les résultats de l'étude du CDC s'appuient sur les données de plus de 2.200 services d'urgence d'hôpitaux américains, qui représentent la majeure partie des urgences

du pays, a déclaré Thomas Simon, l'un des auteurs de l'étude.

Le nombre de visites aux urgences liées à des fusillades dans les hôpitaux participant à l'étude est passé d'environ 50.000 en 2019 à plus de 72.000 en 2020.

Etant donné que plus d'un quart des services d'urgence des hôpitaux américains n'ont pas participé à l'étude, le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé.

MOZAMBIQUE

Pire épidémie de choléra depuis plus d'une décennie (OMS)

Le Mozambique connaît sa pire épidémie de choléra depuis plus d'une décennie à la suite du passage du cyclone Freddy, a alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vendredi.

"Des épidémies de choléra se produisent régulièrement au Mozambique entre octobre et avril, mais avec près de 21.000 cas et 95 décès, il s'agit de la plus grande épidémie depuis plus d'une décennie", a indiqué aux journalistes à Genève le représentant de l'OMS au Mozambique, le Dr Severin Ritter von Xylander, en visioconférence depuis Maputo. "Par exemple, la province de Manica (centre-est), aujourd'hui largement touchée, n'a pas connu de choléra au cours des 15 dernières années", a-t-il ajouté.

Le responsable de l'OMS a averti que "l'épidémie continue de s'étendre géographiquement", soulignant que cinq nouveaux districts avaient été touchés

rien que la semaine dernière. Dans la ville portuaire de Quelimane, la plus touchée, qui a été sans eau ni électricité pendant 14 jours, 132 personnes ont été admises dans des centres de traitement pour le choléra au cours des dernières 24 heures, a-t-il donné en guise d'exemple, indiquant que "le nombre de cas a explosé" et s'est multiplié par dix. Jusqu'à présent, 47 districts dans huit des 11 provinces du pays ont été touchés, selon l'OMS.

Une première campagne de vaccination contre le choléra a eu lieu fin février dans quatre provinces, ciblant plus de 715.000 personnes.

Le coup d'envoi d'une deuxième campagne a été lancé jeudi à Quelimane, visant 410.000 personnes.

D'autres vont suivre, notamment dans les provinces de Manica et Sofala.

Au total, plus de 1,35 million de personnes sont ciblées par ces campagnes.

Les inondations causées par le cyclone "reculent maintenant, mais l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est toujours difficile, environ un tiers des cultures ont été détruites", a ajouté le Dr Ritter von Xylander.

Le cyclone Freddy a frappé la région de l'Afrique australe deux fois en quelques semaines.

Au Mozambique, il a détruit plus de 132.000 maisons et 184.000 personnes ont été déplacées, selon l'OMS.

Et 163 établissements de santé ont été endommagés. Le choléra n'est pas le seul souci à l'horizon. "Au cours des prochaines semaines, le nombre de cas de paludisme va augmenter drastiquement et le taux de malnutrition - déjà très élevé - va augmenter", a averti le responsable de l'OMS.

Au Mozambique, a-t-il dit, "le changement climatique n'est pas un problème futur, il est ici et maintenant".

KENYA

Moderna va investir 500 million de dollars dans un site de production de vaccins

L'entreprise de biotechnologie américaine Moderna a conclu un accord pour établir une installation de production de vaccins à ARN messager représentant un investissement de 500 millions de dollars à Nairobi, a annoncé jeudi le président kenyan William Ruto.

"Ce sera la seule installation de ce type sur le continent africain", a souligné M. Ruto lors d'un sommet dédié au commerce régional de la Chambre de commerce américaine.

L'investissement de Moderna "sera un catalyseur pour l'industrie médicale et pharmaceutique non seulement

au Kenya, mais aussi sur tout notre continent", a souligné le président Ruto. Dans un communiqué séparé, Moderna a précisé que l'installation ultramoderne produirait jusqu'à 500 millions de doses de vaccins par an, sans toutefois donner de date pour le lancement de la production.

"Nous espérons apporter l'innovation que représente l'ARN messager aux populations africaines dans des domaines où les besoins sont immenses, comme les infections respiratoires aiguës, ou encore les maladies infectieuses persistantes comme le HIV ou des menaces épidémiques telles

que Zika et Ebola," a déclaré le patron de Moderna Stephane Bancel.

La société a précisé qu'elle s'était à ce jour engagée à établir des sites de production basés sur l'ARN messager au Kenya, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et au Royaume Uni.

Comme d'autres entreprises de biotechnologie produisant des vaccins, Moderna mise beaucoup sur la technologie de l'ARN messager, à la base notamment des vaccins qui se sont avérés les plus efficaces dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, pour susciter une meilleure réponse immunitaire.

PORTUGAL

Le Parlement vote une nouvelle fois en faveur de l'euthanasie

Le Parlement portugais a adopté vendredi une nouvelle fois une loi favorable à la dépénalisation de l'euthanasie, reformulée après avoir été rejetée par la Cour constitutionnelle, qui sera à présent soumise à l'appréciation du président conservateur Marcelo Rebelo de Sousa.

Le projet de loi, qui s'est heurté jusqu'ici aux réticences du président et de la Cour constitutionnelle, a été approuvé par le Parlement pour la quatrième fois en trois ans, grâce aux voix de la majorité socialiste. Le texte va être soumis au chef de l'Etat. Il pourra, soit le promulguer, soit le soumettre à nouveau à l'examen de la Cour constitutionnelle pour qu'elle vérifie sa conformité avec la loi fondamentale du pays, soit y mettre son veto, comme il l'a déjà fait par le passé.

La nouvelle version de la loi introduit une nouveauté pour répondre aux questions soulevées par la Cour constitutionnelle. L'euthanasie n'est autorisée que dans les cas où "le suicide médicamenteux assisté est impossible en raison d'une incapacité physique du patient", stipule le texte adopté vendredi. La Cour constitutionnelle, saisie par le chef de l'Etat, avait rejeté pour la deuxième fois en janvier un précédent texte de loi, pointant une "intolérable imprécision" dans sa rédaction, le renvoyant à nouveau au Parlement.

Les juges du tribunal avaient notamment estimé que le texte échouait à définir clairement la "souffrance de grande intensité" pouvant ouvrir la voie à une "mort médicamenteusement assistée".

Le législateur "a été testé comme jamais auparavant, c'est la loi la plus contrôlée dont on se souvient", a déclaré la députée socialiste Isabel Moreira, une des principales voix en faveur de la dépénalisation de l'euthanasie, lors du débat devant les députés.

ETUDE

Les abeilles urbaines nous dévoilent une vie invisible cruciale pour notre santé

Les abeilles urbaines peuvent être utilisées pour mieux connaître le paysage invisible de nos villes, constitué de micro-organismes potentiellement très importants pour notre santé, selon une étude publiée jeudi.

Des chercheurs, dont les conclusions paraissent dans la revue Environmental Microbiome, ont commencé par mener une étude pilote avec des abeilles à miel du quartier new-yorkais de Brooklyn, avant d'étendre leurs recherches à quatre autres villes (Melbourne, Sydney, Tokyo et Venise). Le but était de mieux connaître le microbiome des villes, c'est-à-dire l'ensemble des micro-organismes (bactéries, champignons, virus...) qui y sont présents.

Ils ont postulé que ces insectes, qui peuvent parcourir plus d'un kilomètre et demi autour de leur ruche en ville, pourraient être précieux pour la collecte de ces micro-organismes urbains, évitant de confier cette tâche laborieuse à des humains.

"Cette méthode s'avère plus adaptée à l'échelle des espaces urbains que d'autres méthodes de prélèvement, par exemple par écouvillon", a expliqué Elizabeth Hénaff, de l'Université de New York, co-auteure de l'étude, citée par l'AFP.

Les scientifiques ont effectivement trouvé diverses informations génétiques différentes selon les villes, dans les débris accumulés dans les ruches. L'intérêt d'étudier le microbiome urbain est que le microbiome environnemental est très important pour le développement et la santé humaine", a souligné Elizabeth Hénaff.

L'étude renvoie en effet à d'autres recherches qui tendent de plus en plus à prouver que notre bien-être dépend de nos interactions avec bactéries et champignons.

Les chercheurs ont ainsi pu trouver des traces d'un pathogène qui se transmet des chats aux humains, suggérant qu'il serait en théorie possible d'utiliser les abeilles comme moyen "potentiel" de surveillance de certaines maladies. Mais les auteurs tempèrent cet aspect de leur découverte.

"Notre intérêt est plutôt de pouvoir caractériser le microbiome +sain+ des zones urbaines, étant donné que la majorité des microbes sont bénéfiques ou même essentiels pour la santé humaine", a insisté Elizabeth Hénaff.

Dimanche 2 avril 2023

CHIROPRACTIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, un nombre plus de chiropraticiens que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Légalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc.» Si le tout subside, parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi qu'quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la clairification, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres «coups du destin». Une étude financée par le National



Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américaine, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgie. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. «Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients atteints de

lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques, explique le Dr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois... Sur une tendinopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Dr Jean Ginisty, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrenement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défaillante. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci va engendrer des tensions qui fragilisent le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancals est voué à l'échec. Il faut donc traiter en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre.

«Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche», explique Muriel Montenvert, podologue. On boite, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (corne), examine les pieds (corne). S'il a une formation de posturologue, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récidives.

À quel moment consulter ?

Ça dépend. «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Dr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines». En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agitait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir ce qui peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter. Il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinité ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récidives. «La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de succès. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

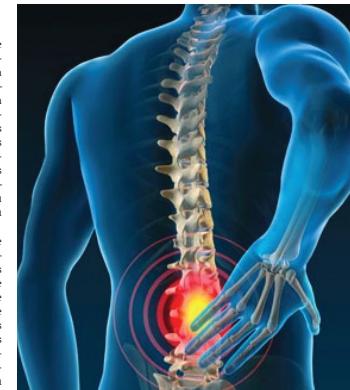
Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

LOMBALGIE

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal des aves-cun rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.



Pour une première consultation, le médecin généraliste saura juger de la gravité et quel traitement proposer. En cas de douleur d'intensité faible (entre 0 et 4 sur une échelle de 0 à 10), celle-ci doit être traitée avec des médicaments non-morphiniques : paracétamol, aspirine ou anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire qui ne contiennent pas de cortisone).

En cas de douleur d'intensité modérée (entre 4 et 6), des médicaments morphiniques légers (codéine, tramadol, dextropropoxyphène) sont prescrits seuls ou en association avec du paracétamol. Les douleurs d'intensité forte (entre 6 et 10) nécessitent des morphiniques forts (morphine, hydromorphone, fentanyl...). Il n'y a aucun risque d'accoutumance car le traitement dure rarement au-delà de deux semaines. «Il ne faut pas non plus négliger les moyens simples : l'application de chaud ou de froid (au choix) fait plaisir beaucoup de bien. Mais le soulagement est souvent relativement bref», ajoute le médecin.

Enfin, le port d'une ceinture lombaire permet d'immobiliser en partie la colonne lombaire afin de permettre une diminution progressive de l'inflammation. Il faut en principe la porter du matin au soir pour un résultat efficace. Mais porter la ceinture lombaire la nuit n'a aucun intérêt.

Comme le souligne le Dr Maingne, comprendre le mécanisme d'un mal de dos n'est pas facile en regard de la variété des causes possibles. Aussi, en cas de douleurs persistantes ou récidivantes, il faut songer à consulter un rhumatologue, qui apportera son avis de spécialiste.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent d'une lombalgie chronique irlandaise : est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. «Sur 10 % de la population mondiale, il est touché par la maladie. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annales des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que 80 % des patients qui ont eu des implants dans le bas des dos) est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

Les électrodes sur la colonne vertébrale.

Mais une innovation médicale, en cours de test dans une clinique d'Irlande, pourrait bien changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un petit appareil externe qui émet des impulsions électriques qui stimulent les muscles du dos bloqués par la douleur aiguë. Une télécommande permet de mettre en route les impulsions et de contrôler la puissance de stimulation.

Cet implant, baptisé ReactiVe8, a été mis au point par la société Mainstay Medical. Cette sorte de «pacemaker du dos» fonctionne comme un stimulateur cardiaque pour l'instant, a été testé auprès de 26 patients qui ont fait 20 minutes de stimulation électrique le matin et 20 minutes de stimulation le soir.

Les résultats sont encourageants : 74 % d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63 % une réduction importante de leur invalidité et 85 % une

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'après les résultats de ces études, qui étaient d'invalide ou ne pouvait plus travailler. «Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 55 ans et qui présentent des douleurs lombaires qui sont touchées par le mal de dos. Les résultats sont encourageants : 74 % d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63 % une réduction importante de leur invalidité et 85 % une

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le journaliste sahraoui Abdelkarim Ambarakat arrêté par les autorités marocaines

Le journaliste sahraoui Abdelkarim Ambarakat a été arrêté par les autorités d'occupation marocaines le 22 mars courant dans la ville de Laayoune occupée, indique une association.

L'arrestation du journaliste Abdelkarim Ambarakat intervient après "une série (d'actes) de harcèlement et de menaces, en plus de cyberattaques" visant le site "12 octobre" qu'il dirige, explique l'association sahraouie "Nuchatta" dans un communiqué publié sur sa page Facebook. L'association a indiqué que Ambarakat a déjà été condamné à 1 mois de prison assorti d'une amende. Selon la même source, le journaliste a fait l'objet, surtout ces derniers mois, de harcèlement de la part des autorités d'occupation marocaines, no-

tamment après avoir hissé le drapeau national sahraoui devant sa maison à Laayoune occupée, et en raison de sa protestation continue contre les agents des services de renseignement marocains qui incitaient les colons marocains à l'agresser et à le provoquer avec des expressions racistes. En réaction à cette arrestation arbitraire, le Réseau des médias électroniques sahraouis indépendants (Mi srat), a indiqué, dans un communiqué, que "la répression et le recours à la force et à l'emprisonnement par l'administra-

tion de l'occupation pour stopper les activités des médias pacifiques sahraouis ne changeront rien car (ces médias) sont déterminés à atteindre leurs nobles objectifs et ne reculeront pas". Le réseau a estimé que de telles violations visant des journalistes et des juristes "renforceront sans aucun doute (la) légitimité internationale, populaire et nationale" de ces derniers. Abdelkarim Ambarakat fait partie des dizaines de journalistes sahraouis victimes de la répression de l'occupant marocain en raison de leurs positions en faveur du



droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

UNION AFRICAINE

La Tunisie présidera le Conseil de paix et de sécurité en avril

La Tunisie présidera le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) en avril, a indiqué vendredi l'agence TAP citant le ministère tunisien des Affaires étrangères. La Tunisie a été élue au Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour la période 2022-2024 lors de la 40e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, à Addis-Abeba, en février 2022.

Pendant sa présidence du conseil, la Tunisie œuvrera à concrétiser sa vision de trouver des solutions pacifiques, justes et durables à divers problèmes africains pour une Afrique

sûre, stable et prospère (...) Fière de son appartenance africaine, la Tunisie a toujours placé le développement et la sécurité du continent au sommet de ses priorités", a affirmé le ministère tunisien. À cette occasion, la Tunisie renouvelle son engagement à poursuivre sa contribution à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA et à renforcer les liens de fraternité et de solidarité entre les peuples du continent et ceux du reste du monde. Dans ce sens, la Tunisie agira pendant sa présidence du conseil comme une force de recommandation po-

sitive en vue de soutenir la sécurité et la stabilité sur le continent sur la base des principes africains de solidarité et de complémentarité, selon la même source.

ZIMBABWE

La police zimbabwéenne se dit bien préparée pour les prochaines élections nationales

La police du Zimbabwe a déclaré vendredi qu'elle était bien préparée pour les prochaines élections prévues dans quelques mois dans le pays. Le porte-parole de la police, Paul Nyathi, a déclaré que les policiers recevaient actuellement une formation sur l'ordre public, et qu'une commission d'investigation avait été formée pour traiter la criminalité liée aux élections. "Nous procédons actuellement à une formation à l'ordre public de nos agents dans tous le pays et à cette date nous avons formé environ 75 % de nos policiers dans le cadre de nos préparatifs pour les élections", a-t-il dit, exprimant son espoir que cette opération de formation serait achevée d'ici la fin du mois d'avril. "Le commissaire général de la police, Godwin Matanga, a mis en place des équipes d'investigation spéciales dans tout le pays pour répondre aux signalements d'actes criminels liés aux élections", a déclaré M. Nyathi, ajoutant que le chef de la police avait également formé une commission des élections chargée de coordonner le déploiement des agents de police de manière à s'assurer que tous les bureaux de vote soient protégés lors du scrutin.

SOUDAN

Accord politique final pour la formation d'un gouvernement de transition unifié

Les civils et les dirigeants militaires soudanais devraient signer samedi l'accord politique final issu d'un processus politique devant conduire à l'unification de l'institution militaire et à la formation d'un gouvernement civil jusqu'à la tenue d'élections.

Cet accord, rédigé par un comité mixte composé de 11 membres dont des représentants de l'armée, de l'opposition et un délégué des forces paramilitaires, a été finalisé et soumis au mécanisme politique conjoint qui comprend toutes les parties dans le but de discuter et l'approuver afin de parvenir à la signature, conformément aux calendriers convenus, c'est-à-dire le 1er avril.

Le porte-parole du processus politique final au Soudan, Khaled Omar Youssef, avait aussi indiqué que le 6 avril, une "déclaration constitutionnelle" devrait être proposée et le 11 avril, le nom d'un Premier ministre devrait être annoncé ainsi que son équipe gouvernementale.

Le premier "accord cadre" a été signé le 5 décembre dernier par le chef du Conseil de souveraineté soudanais, Abdel Fattah Al-Burhan, son adjoint et commandant par amitié Mohamed Hamdan Daglo ainsi que plusieurs groupes civils, notamment les Forces pour la liberté et le changement (FFC), en présence de diplomates occidentaux, et supervisé par le mécanisme tripartite ONU, Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et le quatuor composé des Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Il prévoit une transition de deux ans sous la direction des civils et insiste sur la nécessité d'une réforme sécuritaire et une armée nationale professionnelle unifiée. Il constitue la première étape d'un processus politique en deux phases.

Dans un premier temps, l'accord cadre a jeté les bases de l'établissement d'une autorité civile de transition, dans un autre temps il comprend un accord final traitant de questions telles que la justice transitionnelle et les réformes de l'armée.

Al-Burhan a affirmé que l'armée du pays "sera placée sous la direction d'un nouveau gouvernement civil". Il avait promis un retrait de l'armée du pouvoir pour permettre aux groupes politiques de former un gouvernement civil.

Un accord final après un rude travail

Une série de réunions sous forme d'ateliers ont eu lieu au cours des trois derniers mois, présidées par Al-Burhan et son adjoint, Dagalo. Ces réunions regroupaient les signataires de l'accord-cadre politique et les partis qui n'avaient pas encore signé le texte, afin de convenir sur les exigences et la manière de procéder.

Le dernier atelier s'est tenu mercredi à Khartoum. L'"accord cadre" est intervenu après de multiples tentatives pour sortir de l'impasse.

Il a été accueilli avec "une grande satisfaction" par la communauté internationale qui a estimé qu'il s'agissait d'un premier pas essentiel vers l'établissement d'un gouvernement dirigé par des civils et une avancée majeure pour ramener le Soudan sur le chemin de la transition démocratique. L'Algérie avait indiqué que l'accord constitue un pas décisif susceptible de consolider le processus de règlement politique de la crise, exhortant les Soudanais à consacrer tous les efforts pour le faire aboutir.

Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a réaffirmé lundi lors d'un entretien téléphonique avec son homologue soudanais, Ali Al-Sadiq Ali, "la solidarité permanente de l'Algérie avec le Soudan, pays frère, en faveur de sa sécurité, de sa stabilité et du recouvrement de la place qui lui sied" dans l'Union africaine.

BURKINA FASO

Limogeage du Chef d'état-major général des armées

Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a limogé vendredi soir, le Chef d'état-major général des armées, David Kabré, ainsi que le chef d'état-major de l'armée de terre, Adam Néré, selon des décrets lus à la télévision publique burkinabé (RTB). Selon un premier décret, le colonel-major Célestin Simporé, est désigné Chef d'état-major général des armées en remplacement du colonel-major David Kabré. Le colonel Simporé était, jusque-là, à la tête du Commandement des Opérations du théâtre national (COTN). Il sera secondé par le colonel Moussa Diallo,

nommé par un deuxième décret, Chef d'état-major général adjoint des armées. Le capitaine Ibrahim Traoré, a nommé, via un troisième décret, le colonel Théophile Nikiéma, Chef d'état-major de l'armée de terre. Il remplace à ce poste le colonel Adam Néré. Les raisons de ces changements à la tête de l'armée burkinabé n'ont pas été communiquées par le capitaine Traoré. Par ailleurs, et dans une note rendue publique, vendredi, l'armée burkinabé a indiqué qu'elle a lancé des offensives contre les groupes armés terroristes dans plusieurs régions du pays. Confrontées à des attaques terroristes

depuis 2015, les autorités burkinabé ont multiplié les opérations antiterroristes ces derniers jours à travers des actions offensives contre les groupes armés terroristes. Jeudi 30 mars, l'état d'urgence est entré en vigueur dans huit régions du Burkina Faso, notamment le Soum, la Tapoa, le Namentenga, le Bam ou encore le Sanmatenga. Parallèlement, l'armée organise des opérations de ravitaillement des localités jadis assiégées par les groupes armés terroristes comme ce fut le cas de la ville de Titao, dans le nord du pays, ravitaillée par voie terrestre, jeudi.

SOMALIE

Les forces nationales et de l'UA intensifient leurs patrouilles conjointes à Mogadiscio

La mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et la Force de police somalienne (SPF) ont renforcé les patrouilles de sécurité à Mogadiscio, dans le cadre des efforts visant à améliorer la sécurité pendant le mois du Ramadhan, selon la mission de l'organisation continentale.

La mission de l'UA a déclaré que "l'équipe conjointe avait mené des opérations de recherche qui comprenaient l'installation de points de contrôle instantanés sur les routes principales et les voies d'accès menant aux bâtiments et bureaux du gouvernement".

Dans un communiqué publié

jeudi, Barrie Yusuf, chef d'équipe du Centre de commandement des opérations conjointes (JOC) de l'ATMIS a réitéré que "le travail d'équipe serait essentiel pour assurer la sécurité de Mogadiscio pendant et après le Ramadhan, qui a commencé le 23 mars".

CAMEROUN

12 morts dans un accident de la route

Douze personnes, dont onze élèves, ont trouvé la mort dans un accident de la route, survenu vendredi, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, selon le gouverneur de la région et une association qui œuvre pour l'éducation routière. "Un minibus de transport d'enfants est entré en collision avec un camion sur la route de Buea, la capitale de la région du Sud-Ouest. Le bilan pro-

ATMIS a déclaré que "les patrouilles devraient fournir des réponses à la fois proactives et réactives aux défis sécuritaires afin de garantir que le peuple somalien vive un mois de Ramadhan paisible".

Ali Mohamed Ousman, chef

des opérations de la SPF au poste de police de Wadajir, a noté que "les agents de l'ATMIS et de la SPF devraient rester vigilants pour contrecarrer ou empêcher toute attaque planifiée par des terroristes".

Ali Mohamed Ousman, chef

visoire fait état de 12 morts dont 11 élèves et le conducteur de ce minibus", a indiqué Martial Missimikim, président exécutif de l'association Sécuroute Africa. Selon le gouverneur de la région du Sud-Ouest, Bernard Okalia Bilali, les victimes de cet accident sont des élèves qui allaient à l'école ce vendredi pour récupérer leurs bulletins de notes.

PALESTINE

La CIJ autorise l'OCI à participer à la procédure concernant les pratiques sionistes

La Cour internationale de Justice (CIJ) a autorisé, vendredi, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à participer aux procédures consultatives concernant les conséquences juridiques découlant des pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, indique l'ONU sur son site.



GRÈCE

Athènes réclame un soutien financier de l'UE pour sa clôture anti-migrants

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a enjoint vendredi à l'Union européenne d'"envisager sérieusement" de financer l'extension d'une clôture métallique anti-migrants à la frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie.

"Je pense qu'il est temps que l'Union européenne envisage sérieusement de fournir des fonds européens pour ce type de projets", a déclaré le chef du gouvernement, cité par l'agence AFP, en marge d'une visite le long de cette frontière, à Feres (nord-est).

"Nous contribuons à la sécurité européenne et nous contribuons également à une politique d'asile européenne (...) plus efficace", a-t-il fait valoir.

Athènes a décidé de prolonger de 35 km d'ici un an cette clôture métallique de 5 m de haut qui court le long du fleuve Evros marquant la frontière avec la Turquie.

La clôture est actuellement longue de 37,5 km, selon les données du gouvernement qui ambitionne de la prolonger ensuite de 100 km supplémentaires d'ici 2026.

Le Premier ministre grec a affirmé à plusieurs reprises que même sans fonds de l'UE, le financement de cette extension, évaluée à quelque 100 millions d'euros, serait pris sur le budget national.

Rappelant qu'il s'agissait d'"une frontière extérieure de l'Union européenne", Kyriakos Mitsotakis a assuré que cette clôture décrite notamment par les ONG de défense des droits des migrants était "une contribution significative" pour parvenir à "un nouvel accord sur l'immigration et l'asile" car elle permet de protéger une frontière extérieure.

Le débat sur le financement de telles clôtures pour lutter contre l'immigration irrégulière a resurgi lors d'un sommet des Vingt-Sept en février.

L'Autriche a réclamé que le budget européen serve à renforcer la clôture érigée par la Bulgarie à sa frontière avec la Turquie. Pourtant en janvier, la Commission européenne avait réitéré son opposition au financement par l'UE de murs ou de clôtures.

"Il n'y a pas d'argent dans le budget de l'UE pour cela. Si nous devions dépenser de l'argent pour des murs ou des clôtures, il n'y aurait pas d'argent pour d'autres choses", avait déclaré la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson.

En octobre 2021, douze pays, dont la Grèce avaient demandé que l'UE finance ce type de mur, pour répondre aux arrivées de migrants via le Bélarus.

La décision de la CIJ qui avait pris une décision similaire concernant la participation de la Ligue des Etats arabes au début du mois, est intervenue à la demande de l'organisation, selon l'ONU. La cour a déclaré dans un communiqué qu'"il est probable que l'OCI sera en mesure de fournir des informations sur les questions soumises au tribunal par l'Assemblée générale concernant les pratiques (sionistes)". L'organe judiciaire de l'ONU a permis à l'OCI de "soumettre un commu-

niqué sur ces questions, ainsi que ses commentaires écrits sur toute déclaration écrite faite par des Etats ou d'autres organisations, dans les délais fixés par la Cour". A la fin de l'année dernière, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution demandant à la Cour internationale de Justice d'émettre un avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est.

Abu Rudeineh met en garde contre l'escalade sioniste dans la mosquée Al-Aqsa

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a mis en garde contre l'escalade dangereuse des agressions menées par les autorités de l'occupation sioniste dans la mosquée Al-Aqsa, notamment l'agression contre les citoyens palestiniens dans l'Esplanade des mosquées dans

la ville sainte d'El-Qods occupée.

Cité par l'agence de presse palestinienne, WAFA, M. Rudeineh a affirmé que "cette escalade a pour but d'aggraver les tensions dans la région et attiser la violence lors du mois sacré du ramadan".

En outre, Abu Rudeineh a fait assumer aux au-

torités de l'occupation sioniste l'entièr responsabilité de ces actes et a appelé l'administration américaine à "faire pression sur l'occupation pour mettre fin à ces crimes et agressions" dans les territoires palestiniens.

LIBAN

L'UE offre une aide de 60 millions d'euros pour les populations les plus vulnérables

Le Commissaire à l'Aide humanitaire et à la Réaction aux crises de l'Union européenne (UE), Janez Lenarčič, a annoncé l'octroi de 60 millions d'euros d'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables au Liban.

Lenarčič s'est exprimé lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à l'ambassade de l'Union européenne dans la capitale libanaise, Beyrouth, à la fin de sa visite de deux jours au Liban, au cours de laquelle il a rencontré un certain nombre de responsables du pays.

Le responsable européen a déclaré que l'UE fournira 60 millions d'euros d'aide humanitaire aux groupes les plus vulnérables au Liban, notamment les réfugiés syriens et les Libanais. Il a souligné que l'Union européenne continuera d'aider et de soutenir tous les réfugiés syriens, ainsi que les Libanais les plus vulnérables.

Il a souligné que l'aide sera fournie par le biais d'organisations non gouvernementales, d'agences des Nations Unies et d'organisations internationales.

Avec cette nouvelle aide, le financement de l'Union européenne à des fins humanitaires pour le Liban depuis 2011 s'élève à environ 860 millions d'euros, selon le responsable. Environ 80% des Libanais vivent en dessous du seuil de pauvreté, 36% en dessous du seuil de pauvreté extrême, tandis que 90% des réfugiés syriens ne peuvent pas couvrir leurs besoins de base, selon les données officielles et onusiennes.

Selon les estimations des autorités libanaises, le nombre de réfugiés syriens au Liban est de 1,8 million, dont environ 880 000 sont enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et il y a environ 200 000 réfugiés palestiniens dans le pays.

ETATS UNIS

Trois ans après George Floyd, la ville de Minneapolis approuve un plan pour réformer sa police

Près de trois ans après la mort de l'Américain George Floyd sous le genou d'un policier blanc, la ville de Minneapolis a annoncé vendredi avoir approuvé un plan en vue de réformer sa police. La mort du quadragénaire, dont le corps avait été filmé par une passante, avait provoqué des manifestations à travers le pays et même dans le monde sous le slogan "Black Lives Matter" (Les vies noires comptent).

Les forces de l'ordre de cette métropole du nord des Etats-Unis avaient été vivement critiquées pour leurs méthodes.

Une enquête lancée après le décès de George Floyd par les services en charge des droits humains dans le Minnesota a conclu l'an dernier que le drame s'inscrivait dans un contexte de "discriminations raciales" généralisées au sein de la police de Minneapolis.

"Aujourd'hui, nous affrontons notre passé et allons de l'avant avec une feuille de route visant à mettre en place un changement significatif dans notre ville", a dit dans un communiqué le maire de Minneapolis, Jacob Frey.

"Notre objectif principal est de construire une approche meilleure et plus juste te en matière de maintien de l'ordre et de sécurité de la population à Minneapolis", a-t-il ajouté.

Cet accord a fait l'objet de négociations entre la ville et l'agence consacrée aux droits humains dans l'Etat du Minnesota après l'enquête. Il doit entrer en vigueur dès qu'un tribunal l'aura entériné. Le texte de plus de 140 pages prévoit notamment que la police n'arrête plus de véhicules pour certaines violations mineures (souvent utilisées par le passé comme prétexte) et que la force ne soit utilisée que si "nécessaire" et de manière "proportionnelle à la menace perçue". Les pistolets à décharge électrique de type Tasers, eux, ne devraient être utilisés que si les policiers ont une raison de procéder à une arrestation et si c'est nécessaire pour "protéger l'agent, l'individu ou une tierce partie".

PÉROU

Détention préventive de 36 mois confirmée pour l'ex-président Castillo

Une cour d'appel péruvienne a confirmé vendredi la détention préventive de 36 mois pour l'ancien président Pedro Castillo, accusé de corruption et détenu depuis décembre pour rébellion après une tentative de coup d'Etat présumée. "La Chambre pénale permanente de la Cour suprême, présidée par César San Martín Castro, ratifie 36 mois de détention préventive contre l'ancien président Pedro Castillo Terrones, mis en examen pour le délit présumé d'organisation criminelle entre autres", a indiqué sur Twitter le compte de la Cour suprême.

L'ex-président, âgé de 53 ans, doit rester derrière les barreaux jusqu'en décembre 2025, le temps que le parquet avance dans ses enquêtes et décide s'il sera jugé pour les deux crimes.

Le 10 mars, le juge Juan Carlos Checkley a annoncé lors d'une au-

dience virtuelle le prolongement de la détention préventive de M. Castillo, de 18 à 36 mois, pour avoir tenté de dissoire inconstitutionnellement le Parlement, d'intervenir dans le système judiciaire et de gouverner par décret.

L'ancien président avait alors annoncé qu'il ferait appel de la décision du tribunal.

Deux des anciens ministres de M. Castillo sont également en détention préventive dans le cadre de l'affaire de corruption.

M. Castillo, un homme de gauche et dirigeant d'un syndicat d'enseignants, nie les accusations de corruption et dit se sentir "injustement kidnappé". Le parquet estime que M. Castillo était à la tête d'un réseau de corruption, de blanchiment d'argent et de passation de marchés publics constitué de son environnement familial et politique. L'ancien pré-

sident péruvien, qui avait été élu en 2021 pour gouverner jusqu'en 2026, a été démis de ses fonctions 17 mois après le début de son mandat.

Après l'échec de sa tentative de dissoudre le Parlement, M. Castillo a été démis de ses fonctions et conduit le 7 décembre à la prison de Barbadillo, un mini-centre de détention pour hauts fonctionnaires située dans les locaux de la direction des opérations spéciales de la police, à l'est de la capitale Lima.

Sa chute et son remplacement par son ancienne vice-présidente Dina Boluarte ont provoqué une vague de manifestations à travers le pays, qui ont fait une cinquantaine de morts et environ 600 blessés.

Les partisans de M. Castillo exigent la démission de Mme Boluarte, la dissolution du Parlement et de nouvelles élections cette année.

PUBLICATION

"La femme algérienne, le soldat inconnu", un nouvel ouvrage sur le rôle majeur de la femme dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français

Le nouvel ouvrage "La femme algérienne, le soldat inconnu", publication récente du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en lumière le rôle majeur de la femme algérienne à travers l'histoire notamment dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français.

A travers des images d'archives et des textes, le livre retrace la lutte de la femme algérienne à travers l'histoire notamment contre le colonisateur français, mettant en exergue son rôle primordial dans la préservation des traditions et coutumes ainsi que de l'identité nationale musulmane. L'ouvrage évoque principalement le rôle pionnier des femmes algériennes dans la résistance face au colonialisme français durant la guerre de libération, devenues symbole de la femme libre et fière. Ces Moudjahidate, Fidaiyate, Mousabat et militantes qui ont fait entendre leur voix au monde entier, s'érigent en modèle pour toutes les femmes du monde.

Le livre s'intéresse également à la participation de la femme combattante aux côtés de l'homme à la lutte contre le colonisateur, son apport et sa contribution à la guerre de libération nationale, notamment à travers la collecte de fonds et d'informations, l'assistance des malades et des blessés de guerre, la participation à la lutte armée et sa résistance dans les grottes et prisons coloniales face à toutes



formes de torture et aux sévices endurés. Djamilia Bouacha, Hassiba Ben Bouali, Djamilia Bouahired, Zohra Drif, Djamilia Bouza, Meriem Bouatoura pour ne citer que celles-ci parmi les héroïnes de notre patrie connues pour leur parcours militaire exceptionnel en Algérie comme à l'étranger et leur exploit inégalé qui restera gravé en lettres d'or dans la mémoire collective de la nation. Le livre qui renferme des biographies express de ces héroïnes, accompagnées de leurs photos et témoignages, revient sur les sacrifices de combattantes étrangères d'origine européenne qui ont voué leur vie à la cause algérienne,

à l'image de Jacqueline Guerroudj et Annie Steiner. Il s'agit, en fait, d'un document historique vivant sur lequel l'on peut se référer dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie, d'autant plus que la majorité des femmes combattantes n'avaient pas eu l'occasion de livrer leurs témoignages. Ce livre se veut, somme toute, un hommage à ces femmes et une reconnaissance à leur juste valeur. L'ouvrage met en lumière ces Algériennes qui ont consacré leur vie à préserver l'identité nationale et à perpétuer les valeurs et les traditions des Algériens, ces Algériennes qui ont su maintenir vivace le sentiment d'appartenance à la patrie et le transmettre aux autres générations. "La femme algérienne, le soldat inconnu", cette publication de 159 pages, a été réalisée à partir d'une collection de documents et de photos en noir et blanc, extraits des archives du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information, à l'occasion du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

ALGER

Manel Gherbi charme le public avec un magnifique bouquet de chansons haouzi

La talentueuse Manel Gherbi a animé, jeudi à Alger, une soirée musicale intitulée "Brises printanières" durant laquelle elle a gratifié un public conquis de chansons puisées du patrimoine andalou et haouzi et du Madih empreint de spiritualité, agrémentées d'extraits de la musique

chaâbi. Sous les ovations et applaudissements du public, l'artiste Manel Gherbi, à la voix mélodieuse et enchanteresse, a interprété durant plus de deux heures sur la scène du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, une sélection de chansons du style haouzi, suivie de quelques chefs-d'œuvre

de la chanson chaâbi, avant de clôturer sa prestation par des chants du Madih.

Une partie de cette soirée a été animée par la jeune et talentueuse comédienne "Yamma" qui a dépeint, avec humour, le quotidien des Algériens durant le mois sacré de Ramadhan. A cette occa-

sion, Manel Gherbi a dévoilé le programme de sa tournée artistique durant le mois de Ramadhan, avec au total 7 soirées prévues dans plusieurs wilayas, outre la préparation d'un nouvel album et sa participation, prochainement, à une série télévisée réalisée par Abdelkrim Bahloul.

La comédie musicale "Haraz Andalouziria" présentée au TNA

"Haraz Andalouziria", une nouvelle comédie musicale revisitant une pièce classique du patrimoine à travers la musique, le théâtre et la danse, a été présenté vendredi soir à Alger.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), ce spectacle produit par l'Association culturelle "Ah El Fen" et réalisé par Chakir Bourahla, met en scène une histoire fantastique puisée du quid d'El Harraz, chanté par de grands interprètes du chaâbi à l'image d'El Hachemi Guerouabi ou Amar Ezzahi.

Sur scène, "Haraz Andalouziria" raconte l'histoire de "Laachik", jeune amoureuse de Aouicha, sa bien-aimée, séquestrée par El Harraz, venu du Hidjaz, en laissant son amoureux noyé dans son chagrin.

En désespoir de cause, Laachik mul-

tiplie des tentatives, sous des déguisements successifs, pour libérer et retrouver Aouicha, retenue contre son gré au palais, hautement surveillé. Servi par une pleine de comédiens, musiciens et danseurs, ce spectacle de 90 minutes commence par une introduction musicale d'El Harraz, reprise par un orchestre composé de jeunes musiciens de l'association, avant que Hani Bourahla, dans le rôle du conteur, Laachik, Aouicha et d'autres personnages, fassent leur entrée.

Avec des tableaux musicaux et passages de danse sur des rythmes alliant chaâbi et andalou, l'histoire du jeune Laachik et le ravisseur de sa bien aimée, gagne en intensité avec des séquences ponctuées de représentation théâtrale, de danse et de musique. Puisant dans le registre musical algérien, le spectacle a revisité de

célèbres pièces du chaâbi et de l'andalou notamment "Ah ya belaredj" et "Sal aala zine". La scénographie, signée Sarah Herhad, s'appuie sur un décor sobre et statique fait d'éléments suggérant un espace architectural inspiré des maisons de la Casbah d'Alger.

En plus des costumes, portés par les comédiens, le conteur et les danseurs, l'espace "algérois" a été également illustré, en arrière-scène par des gestes et mouvements des habitants de la cité, associés à cette histoire.

Produit par l'association "Ah El Fen", sous la direction artistique de Nesrine Bourahla, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, "Haraz Andalouziria", est la première expérience de cette association, créée en 2016.

JEUX VIDÉO

"Vampire Survivor" meilleur jeu vidéo aux Bafta, cinq récompenses pour "God of War Ragnarök"

Le jeu "God of War Ragnarök" a remporté jeudi soir cinq Bafta, récompenses britanniques des jeux vidéos, mais a vu celui de meilleur jeu lui échapper pour être attribué à "Vampire Survivor".

"God of War Ragnarök" est couronné dans les catégories animation, audio, musique, et meilleur comédien pour Christopher Judge et meilleur

second rôle pour Laya DeLeon Hayes.

Il a en outre remporté le prix du jeu de l'année, déterminé par un vote du public.

Le jeu pour Playstation est le neuvième volet de la série à très grand succès des jeux d'action God of War, qui suivent les aventures d'un demi-dieu grec, Kratos, et se sont poursuivis depuis 2018 dans l'un-

vers de la mythologie nordique. "Vampire Survivors" a quant à lui remporté le prix du meilleur jeu et celui du meilleur design.

Il s'agit d'un jeu au graphisme et au style minimaliste, où le joueur tente de survivre aussi longtemps que possible contre des vagues successives de monstres. Les Baftas Games étaient décernées pour leur

19e édition à Londres, dans le cadre de la 8e édition du London Games festival qui se tient jusqu'au 8 avril.

Selon son directeur Michael French, Londres est l'une des villes qui abrite le plus de développeurs de jeux vidéos, et ce grâce à la vivacité de sa scène indépendante, avec "plus de 700" studios parsemés à travers la capitale britannique.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE CITADINE À ANNABA Malouf et Haouzi à l'honneur

Le 16ème festival national de la musique et de la chanson citadine d'Annaba a été ouvert jeudi soir, par l'exécution de chants authentiques du Malouf et du Haouzi. L'ouverture du festival a été faite en présence d'un public nombreux composé de mélomanes et de familles.

Le représentant du ministère de la culture et des arts, Said Hamoudi a prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur la richesse du patrimoine musical algérien, soulignant que de telles rencontres consolident l'importance de l'acte culturel et encourage la créativité dans ses diverses formes.

L'artiste Leila Boursali a ouvert la soirée en interprétant des chants Haouzi "Ana libghit" et "Habib el Kalb", avant de surprendre les spectateurs par un inattendu duo avec Kamel Bennani, alternant le Malouf et le Haouzi.

Kamel Bennani s'est produit également avec l'orchestre "Dar El Andalous" d'Annaba, il a interprété "Ya bahi el djamel", et "Ana lem'delle" vivement applaudis et salués par des youyous. Les élèves de l'école communale de musique et de danse classique "Hassan El Annabi" ont pris part à l'ouverture du festival. Ils ont présenté un spectacle "Aars annabi" montrant le patrimoine algérien.

Pas moins de 21 artistes et associations de plusieurs wilaya du pays, sont au programme du 16ème festival national de la musique et de la chanson citadine, dont Iyès Ksentini, Manal Gherbi et Noria, représentant les genres Malouf, Haouzi, Chaabi et Kabyle.

Le festival prévu pour six jours, a programmé également des rencontres de formation sur la musique andalouse et les instruments de la musique citadine.

Organisé par le commissariat du festival et le ministère de la culture et des arts, cette manifestation supervisée par la direction de la culture et des arts d'Annaba, se tient au théâtre régional, Azzedine Medjoubi.

TIZI-OUZOU La pièce "SIN-ENNI" enchantera le public du TRTO

Pour la quatrième (4 ème) soirée ramadanesque, le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), a enchanté son public avec une représentation de la pièce " SIN-ENNI" (Ces deux-là), de la coopérative théâtrale Ma-chahou, d'Iferhounene.

La pièce, une tragi-comédie existentielle du célèbre dramaturge Mohia, (une adaptation de « Les émigrés » de l'écrivain polonais Slawomir Mrozek), est mise en scène par Sadek Youefs et est campée par un duo de comédiens, Yalali Mohand Ouidir et Rahmouni Ouzien.

Elle met en scène deux jeunes immigrés, un intellectuel et un ouvrier illétré, qui vivent ensemble dans une cave, dans une banlieue parisienne et qui devisent sur leur condition d'immigrés arrachés à leur environnement natal pour différentes raisons.

Au fil de l'évolution de la trame de la pièce, l'intellectuel, écrivain en devenir, l'illettré rêvant de retour au bled, seront confrontés à l'impossibilité de leur cohabitation.

Le spectacle, miné par une somme de contradictions, se termine par une scène où les 2 personnages s'apprêtent à se suicider avec, chacun en tête, ses soucis et ses aspirations.

"La misère" de l'exil qui soulage des "maux" vécus au pays pour le migrant illétré, qui aura pour derniers mots, "dis-leur que l'exil me soulage de tout", et la soif de liberté pour l'intellectuel qui crie "vive la liberté".

En off, en hommage au dramaturge Mohia et à l'universalité de son oeuvre, apparaît son portrait et une voix qui lance « la situation est grave, mais pas désespérée ».

Un programme varié, théâtre pour enfants et adultes, concerts de chants avec le groupe Amzik, notamment, est concocté par le TRTO à l'occasion de ce mois de ramadan.

APS

UNESCO

Appel à la mise en œuvre urgente du cadre éthique mondial sur l'intelligence artificielle (IA)

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a appelé, jeudi, les gouvernements à mettre en œuvre sans délai le cadre éthique mondial pour l'intelligence artificielle (IA).



"Alors que plus de 1.000 professionnels de la technologie ont demandé une pause dans le développement des systèmes d'IA, y compris Chat GPT, l'UNESCO appelle les pays à mettre en œuvre sans délai sa Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle", indique un communiqué de l'Organisation basée à Paris.

Ce cadre normatif mondial, adopté à l'unanimité par les 193 Etats membres de l'Organisation, prévoit les garde-fous nécessaires, note la même source.

"Le monde a besoin de règles éthiques pour l'intelligence artificielle : c'est le défi de notre temps.

La Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA définit le cadre normatif approprié", souligne la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, citée dans le communiqué.

"Nos Etats membres ont tous entériné cette recommandation en novembre 2021.

Il est aujourd'hui urgent que tous transposent ce cadre sous la forme de stratégies et de réglementations nationales.

Nous devons traduire les engagements en actes", a-t-elle ajouté. La Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle constitue le premier cadre normatif mondial pour une utilisation éthique de l'IA, note l'organisation onusienne, relevant que celle-ci est une feuille de route pour les pays, qui décrit comment amplifier les avantages de l'IA tout en réduisant les risques que cette technologie comporte. A cette fin, le texte comporte non seulement des valeurs et des principes, mais aussi des orientations détaillées de politiques publiques dans tous les domaines concernés.

L'UNESCO est particulièrement préoccupée par les questions éthiques soulevées par ces innovations dans les domaines de la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, y compris sur les questions de genre, de la fiabilité de l'information, de la vie privée et de la protection des données, des droits humains et environnementaux", souligne-t-elle.

L'autorégulation de l'industrie n'est manifestement pas suffisante pour éviter ces préjugés éthiques.

C'est pourquoi la Recommandation de l'UNESCO

fournit les outils permettant de garantir que les développements de l'IA respectent l'état de droit, évitent les préjugés et garantissent que

lorsque de s préjugés sont causés, des mécanismes de responsabilité et de réparation soient mis en place et soient faciles à solliciter par les personnes concernées.

La Recommandation de l'UNESCO est par ailleurs assortie d'un outil d'évaluation qui permet à chaque Etat membre de connaître son état de préparation à la

RUSSIE

Des satellites russes offriront un accès à Internet dans l'Arctique d'ici 2026

Les habitants du pôle Nord auront accès à Internet en 2026 grâce au vaisseau spatial russe Skif, a rapporté vendredi l'agence de presse TASS. A partir de 2026, les satellites Skif du projet Sphere fourniront un accès à Internet dans l'Arctique, a indiqué le service de presse du congrès Sphere. Selon le service de presse, il n'y a pratiquement pas d'Internet au pôle Nord. Il est possible d'accéder à Internet en utilisant des téléphones satellites américains, mais cet accès au réseau mondial est lent et coûteux. En octobre 2022, la Russie a mis sur orbite avec succès un satellite Skif-D à l'aide du lanceur Soyouz-2.1b. A l'avenir, huit satellites Skif devraient être mis en orbite pour former une constellation orbitale composée de plusieurs satellites.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'intérieur et des collectivités locales
et de l'aménagement du territoire
Direction Générale de la Protection Civile
Direction de la Protection Civile
de la wilaya de Tizi Ouzou



N° : NIF 40 800 200 201 505 8

وزارة الداخلية و المعايير المحلية
المديرية العامة للحماية civile
مديرية الحماية civile
ولاية تizi Ouzou

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimale

N°02 /DPC/TO/2023

La Direction de la Protection Civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d'un marché portant sur la réalisation d'un poste avancé de la protection civile à AKBIL (RESTE A REALISER) en lots séparés comme suit :

Lot N°01 : BLOC CENTRAL ([Terrassements, Démolition, Infrastructure, Superstructure, Maçonnerie, Enduits extérieurs, Peinture extérieure, Toiture étanchéité, descentes d'eau pluviales].

Lot N°02 : CES (Enduits intérieurs, Revêtements, Menuiserie, Peinture intérieure, Électricité intérieure, Plomberie, Gaz, Chauffage intérieur).

Lot N°03 : HEBERGEMENT

Lot N°04 : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (Mur de clôture, Poste de garde, Bâche à eau, Local pour chaufferie, Local pour poste transformateur, Local pour groupe électrogène, Aménagements extérieurs, Alimentation en AEP, Chauffage central, Alimentation des blocs en électricité, Éclairage extérieur).

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises :

Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie Deux (II) et plus en bâtiment comme activité principale, pour les lots N°01,02 et 03 et ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie Deux (II) et plus en bâtiment ou en travaux publics, pour le lot N°04.

Ayant déjà réalisées un projet de catégorie A pour les lots N°01,02 et 03 et ayant déjà réalisé un projet de catégorie A ou bien un projet de VRD d'un montant proche de l'estimation du lot pour le lot N°04 [Justifiés par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics].

Ayant une moyenne de chiffre d'affaire justifié par les bilans des trois meilleures années des 05 dernières années, visé par l'organisme financier en l'occurrence les impôts, d'un montant de pour :

- Lot N°01 : 11 000 000,00 DA
- Lot N°02 : 5 500 000,00 DA
- Lot N°03 : 4 000 000,00 DA
- Lot N°04 : 22 000 000,00 DA

Pour les entreprises nouvellement créées il faut prendre les années considérées.

Les entreprises intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile de Tizi-Ouzou, siège Route Bouhoun / Service de l'Administration et de la Logistique, à partir de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'offre à présenter doit contenir, quatre enveloppes : A/ Dossier de candidature, B/ Offre technique, C/ Offre financière, D/ enveloppe extérieure.

Les soumissions doivent être accompagnées par les pièces réglementaires variables le jour de l'ouverture de plis.

Présentation du dossier

A/le dossier de candidature contient : (enveloppe 1)

- Déclaration de candidature clairement renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité clairement renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les Moyens financiers justifiés par des bilans des trois (3) meilleures années des cinq (05) dernières années.
- Les références professionnelles de l'entreprise clairement justifiées par des attestations de bonne exécution visées par les différents maîtres d'ouvrages publics.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Plan de charges des deux dernières années.

Dénomination de l'entreprise
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
N°02 /DPC/1.O/2023
« Dossier de candidature »

B/ L'offre technique contient : (enveloppe 2)

- Déclaration à souscrire clairement renseignée, signée, cachetée et datée.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif comprenant les documents suivants :
 - La méthodologie d'exécution pour le Lot: Il s'agit de décrire les phases d'exécution avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution.
 - Le détail d'exécution.
 - Les moyens humains affectés au chantier avec un organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV (justifiés par des déclarations délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes et affiliation).
 - Les moyens matériels: Cartes grises pour matériel roulant et factures d'achats pour matériel fixe, rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par le commissaire-priseur ou huissier de justice, daté de moins d'une année ou contrat de location notarié.
 - Les moyens mis en œuvre pour l'approvisionnement du chantier.
 - Une présentation du mémoire technique sur CD.
 - Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « manuscrite, lu et accepté ».

N.B : Documents justificatifs :

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16.09.2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du marché public doit fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché:

- Régistre de commerce dûment authentifié par les services CNRC.
- extrait de roles apuré ou avec échéancière en cours de validité.
- Attestations de mise à jour en cours de validité : CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- Original du casier judiciaire du gérant en cours de validité.
- Numéro d'identification fiscal.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux [SARL, EURL, SPA, SNC].

Dénomination de l'entreprise
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
N°02 /DPC/1.O/2023
« Offre technique »

C/l'offre financière contient : (enveloppe 3)

- Lettre de soumission clairement renseignée, signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires.
- Détail quantitatif et estimatif.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications figurant au cahier des charges.

Dénomination de l'entreprise
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
N°02 /DPC/1.O/2023
« Offre financière »

Les soumissions doivent être accompagnées par les pièces réglementaires variables le jour de l'ouverture de plis.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme (enveloppe 4) comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°02 /DPC/1.O/2023
Portant sur la réalisation d'un poste avancé de la protection civile à AKBIL en lots séparés (RESTE A REALISER)

» Les offres doivent être déposées le Quinzième (15e) jours à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux avant 10 heures 30 minutes, au niveau du Secrétariat de la Direction de la Protection Civile de Tizi-Ouzou.

» Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite déposé des offres en séance publique à 11 h 00, au siège de la Direction de la protection civile de Tizi-Ouzou.

» Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

» Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

TENNIS

La Tunisienne Ons Jabeur présente au tournoi de Charleston aux Etats-Unis

La Tunisienne Ons Jabeur (5e mondiale) disputera la semaine prochaine le tournoi WTA 500 de Charleston (Etats-Unis) qui se déroulera du 3 au 9 avril courant sur terre battue, indique samedi la Fédération tunisienne de tennis (FTT).

LA Tunisienne sera tête de série n.3 du tableau principal derrière la Biélorusse Arina Sabalenka (2e mondiale) et l'Américaine Jessica Pe-

gula (3e mondiale). Lors de la précédente édition du tournoi, Jabeur a atteint la finale qu'elle a perdue face à la Suisse Belinda Bencic (1-2).



ATP: Alcaraz intraitable pour Fritz, fonce en demi-finale à Miami

La N.1 mondial et tenant du titre Carlos Alcaraz a balayé 6-4, 6-2 l'Américain Taylor Fritz (10e), jeudi, ralliant avec autorité les demi-finales du Masters 1000 de Miami, où l'attend l'Italien Jannik Sinner (11e).

Presque deux semaines après son triomphe à Indian Wells, l'Espagnol de 19 ans poursuit son petit bonhomme de chemin sans être inquiété à Floride, où il est en quête du "Sunshine Double", un doublé la même année qu'il n'a réussi sept joueurs avant lui (Jim Courier, Michael Chang, Pete Sampras, Marcelo Rios, Andre Agassi, Roger Federer et Novak Djokovic).



ATP: Medvedev avance sereinement en demi-finale à Miami

Daniil Medvedev, 5e mondial et principal concurrent du tenant du titre Carlos Alcaraz, a fait respecter la logique jeudi en battant (6-3, 7-5) l'Américain Christopher Eubanks (119e) pour rallier les demi-finales du Masters 1000 de Miami.

Le Russe de 27 ans, qui reste sur une finale perdue à Indian Wells face à l'Espagnol N.1 mondial, atteint ce stade de l'épreuve floridienne pour la première fois, après avoir été stoppé en quarts lors des deux précédentes éditions.

Il tentera de faire mieux encore, au match suivant, contre le Russe Karen Khachanov (16e)

ou l'Argentin Francisco Cerundolo (31e).

Il s'est montré clinique et très réaliste dans la première manche, face à un adversaire payant son inexpérience, pour sa première à ce stade d'un Masters 1000, catégorie juste en-dessous des Grands Chelems. En témoignent ses deux balles de break converties en autant d'occasions, après avoir effacé les cinq que l'Américain s'est procurées.

Pourtant, les deux joueurs étaient quasi-mêmes à l'équilibre tant au nombre de coups gagnants que des fautes directes. Car Eubanks, dont le parcours surprise-



nant à Miami lui permettra à 26 ans d'entrer dans le top 100 pour la première fois dès lundi prochain, n'a pas paru paralysé par l'enjeu. Preuve en est: il a su enfin ravir le service du Russe pour revenir à 4-3, repoussant

l'échéance avec de superbes attaques. Mais Medvedev a ensuite fait en sorte d'éviter un jeu décisif aux allures de piège, en breakant à nouveau à 6-5 pour boucler l'affaire sur sa troisième balle de match, en 1h29.

AUTO - F1 - GRAND PRIX D'AUSTRALIE Verstappen (Red Bull) partira en pole position

Max Verstappen, double champion du monde en titre, partira dimanche en pole position du Grand Prix d'Australie, troisième manche du championnat du monde de Formule 1, après avoir dominé les qualifications samedi. Il s'agit de la deuxième pole de la saison pour le Néerlandais après celle décrochée à Bahreïn lors du GP inaugural. Il devance les deux Mercedes des Britanniques George Russell et Lewis Hamilton. Pour cette troisième manche du championnat du monde de Formule 1, le Néerlandais s'élancera devant les deux Mercedes des Britanniques George Russell



et Lewis Hamilton, ravis après une troisième partie de qualifications réussie. Verstappen n'a devancé Russell que de 236/1000, un écart moins important qu'attendu, peut-être en raison des conditions assez fraîches des qualifications. Pas de sourire en revanche pour l'autre pilote Red Bull Sergio Perez, relégué en dernière position. Le Mexicain a effectué une sortie de piste dès la première partie des qualifications, symbolique d'un début de weekend catastrophique pour celui qui avait décroché la pole et le Grand Prix d'Arabie Saoudite deux semaines plus tôt.

BASKET - NBA

Amende pour Rudy Gobert après ses critiques contre les arbitres

La NBA a infligé vendredi 25.000 dollars (22.900 euros) d'amende au pivot français des Timberwolves Rudy Gobert et 15.000 à l'entraîneur de l'équipe Chris Finch après leurs critiques visant les arbitres, accusés de favoriser les grosses équipes.

"(...) Ce n'est pas juste. Ce n'est vraiment pas juste", avait lancé Gobert, très remonté jeudi soir après la défaite de Minnesota à Phoenix (107-100), marquée par une disparité de lancers francs accordés (27 pour les Suns contre 12).

"C'est comme ça chaque soir. Je suis dans cette ligue depuis dix ans et j'essaie toujours d'accorder le bénéfice du doute, mais il m'est difficile de penser qu'ils n'ont pas essayé de les aider à gagner ce soir. J'ai du mal à croire qu'ils n'ont pas essayé d'aider les Warriors (champions sortants) à gagner l'autre soir ou les Kings", avait déploré le joueur de 30 ans, sanctionné de cinq fautes face aux Suns.

"Nous comprenons que c'est aussi un business. On a conscience qu'on n'est pas l'un des plus gros marchés de la NBA, et qu'on veut voir "KD" (Kevin Durant) en playoffs, Steph (Curry), LeBron (James)..."

Les Wolves n'en sont pas encore là. On doit continuer d'avancer, de jouer malgré ça, et c'est frustrant, surtout pour moi", avait constaté le joueur français. L'entraîneur des Timberwolves Chris Finch avait apporté son soutien à son joueur après cette sortie sur un favoritisme présumé de la part des arbitres en NBA.

NBA: les Celtics déboisen les Bucks

Les Celtics, finalistes l'an passé, ont envoyé un gros message aux Bucks, à deux mois de peut-être se retrouver en play-offs, en les humiliant (140-99) sur leur parquet, notamment portés par 40 points de Jayson Tatum, jeudi en NBA.

De choc entre les deux meilleures équipes de l'Est, et même du championnat, puisque leur bilan respectif est meilleur que celui de Denver leader à l'Ouest, c'est surtout celui de plein fouet encaissé par Milwaukee, impuissant et dépassé comme rarement, face à une équipe de Boston venue avec le mors au dent et l'envie de contester jusqu'au bout la première place de l'équipe du Wisconsin.

A cinq matches de la fin de la saison régulière, il sera tout de même difficile de déloger les Bucks (55 victoires/22 défaites) car il faudrait que ces derniers perdent par exemple deux matches et que les Celtics (53/24) remportent tous les leurs, pour arriver à un bilan final similaire.

Lequel serait alors favorable à la formation du Massachusetts, au regard de leurs deux victoires lors de leurs trois confrontations. Celle-ci pourrait donc compter cher, mais en attendant elle a été surtout écrasante. Et à même laissé des traces, puisqu'à Khris Middleton (13 pts) a dû quitter le parquet au milieu du troisième quart-temps, après avoir reçu un coup de coude au visage de la part de Brown (30 pts), pour recevoir des points de suture sur sa lèvre supérieure.

"Nous voulions juste être agressifs, jouer du bon basket et c'est ce que nous avons fait", a synthétisé Brown. "Nous nous préparons tous pour les play-offs, où ce sera la survie du plus fort. Nous voulons être la dernière équipe au sommet et ils sont l'un des obstacles que nous devrons surmonter".

Les C's ont de fait été redoutables d'adresse (56% de réussite) plantant 22 des 43 banderilles lancées à longue distance, dont huit pour le seul Tatum qui en a tenté dix. La tension est montée d'un cran à la fin de la rencontre, avec l'exclusion du remplaçant des Bucks Thanasis Antetokounmpo, qui a donné un léger coup de tête au vétéran de Boston, Blake Griffin, plutôt hilare qu'autre chose.

Le match était de toute façon plié depuis longtemps, les Celtics comptant jusqu'à 49 unités d'avance dans le dernier quart-temps. Et cela faisait un moment que les stars avaient été rappelées sur le banc des deux côtés, pour économiser leurs forces. Ainsi, Giannis Antetokounmpo, seul Buck à surnager jusque-là quoique maladroit (11/27), s'est-il arrêté à 24 points.

Reste désormais à savoir qu'un impact sur le plan psychologique aura cette correction pour la suite. Un seul autre match avait lieu en soirée, entre les Nuggets, privés de Nikola Jokic touché à un mollet, et les Pelicans (9e) qui luttent pour une place en play-offs en l'Ouest.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR. A/6E) USM Alger- Al Akhdar : un seul point fera le bonheur des "Rouge et Noir" face aux Libyens d'Al-Akhdar

L'USM Alger, seul représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football (CAF), n'aura besoin que d'un seul petit point pour composer son billet pour les quarts de finale face aux étonnantes Libyens d'Al Akhdar.

Mais gare à l'excès de confiance des "Rouge et Noir" dimanche (21h00) au stade 5 juillet (Alger), pour le compte de la sixième et dernière journée de la compétition africaine (Gr.A).

Les "Rouge et Noir" ont réalisé l'essentiel lors de la cinquième journée en revenant avec le point du nul de leur déplacement à Ndola (Zambie) face aux Congolais du FC St-Eloi Lupopo (1-1), leur permettant d'éliminer de la course leur adverse du jour.

Ils auraient pu se qualifier directement si ce n'est la victoire de l'étonnante équipe d'Al Akhdar SC, qui a écrasé (4-1) à Benghazi le leader du groupe A, les Sud-africains du Marumo Gallants FC.

L'entraîneur Abdelhak Benchikha a tiré profit de l'arrêt du championnat de Ligue 1 ainsi que le report des deux prochains matchs respectivement face à l'USM Khenchela et au MC Oran, pour remobiliser ses joueurs et préparer le match face à Al-Akhdar SC, une rencontre où l'USMA n'aura absolument pas droit à l'erreur pour composer son billet qualificatif aux quarts de finale.

Donc les Usmistes devront faire attention à cette étonnante formation libyenne (3e/5 points) qui viendra à Alger pour jouer les troubles fêtes dans cette poule ouverte à toutes les éventualités, notamment après leur succès surprise à Benghazi face aux Sud-africains du Marumo Gallants FC (4-1), un résultat qui a fait chambouler les calculs du staff technique algérois.

Des solutions tactiques s'imposent pour débloquer la situation en attaque

Considéré comme le maillon fort de l'USMA, le comportement défensif s'est montré fébrile et les défenseurs ont commis plusieurs erreurs qui ont coûté très cher à l'équipe, notamment les deux matchs face à Marumo Gallants et au FC Saint-Eloi Lupopo, mais le retour de Saâdi Radouani, Houria Baouche et Adem Alilet sera bénéfique pour le Usmistes.

Lors de la précédente rencontre face aux Congolais du



FC St-Eloi Lupopo, les deux récupérateurs Oussama Chita et Karim Benkhelifa étaient dépassés face à leurs adversaires, perdant ainsi la bataille du milieu de terrain.

Une situation qui va obliger Benchikha à trouver les solutions pour avoir un milieu de terrain compact face à Al Akhdar, en revenant au schéma tactique 4-3-3.

Concernant le comportement offensif, les attaquants Aïmen Mahioua et le Botswanais Tumisang Orebonyo seront appelés à débloquer la situation en attaque, eux qui sont resté "muets" face à Marumo Gallants (2-0) et au FC Saint-Eloi Lupopo (1-1), ce qui a suscité l'inquiétude chez les supporters "usmistes".

La rencontre sera officiée par un trio arbitral égyptien dirigé par le directeur de jeu Mahmoud El Benna, assisté de ses deux compatriotes, Youssef Wahid Youssef et Samy Mohamed Abou Zaid.

Dans l'autre match du groupe A, les Sud africains du Marumo Gallants FC, déjà qualifiés en quarts de finale avec 9 points, recevront les Congolais du FC St-Eloi Lupopo qui comptent 5 points.

Les deux premiers du groupe, à l'issue de la 6e et dernière journée, se qualifient en quarts de finale.

Le point avant le déroulement de la 6^e et dernière journée

Le point du Groupe (A) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), avant le déroulement dimanche du match USM Alger-Al-Akhdar SC (Libye) à Alger et Marumo Gallants (Afrique du Sud)- FC St-Eloi Lupopo (Congo) à Johannesburg, comptant pour la 6e et dernière journée de la phase de poules :

USM Alger - Al-Akhdar SC (21h00)
Marumo Gallants - FC St-Eloi Lupopo (21h00)

Classement:	Pts	J
1). Marumo Gallants	9	5
2). USM Alger	8	5
3). Al-Akhdar SC	5	5
4) FC St-Eloi Lupopo	5	5

Déjà joués :

Marumo Gallants - Al-Akhdar SC	4-1
USM Alger - FC St-Eloi Lupopo	3-0
FC St-Eloi Lupopo - Marumo Gallants	1-2
Al-Akhdar SC - USM Alger	1-1
FC St-Eloi Lupopo - Al-Akhdar SC	1-0
USM Alger - Marumo Gallants	2-0
Marumo Gallants - USM Alger	2-0
Al-Akhdar SC - FC St-Eloi Lupopo	1-1
FC St-Eloi Lupopo - USM Alger	1-1
Al-Akhdar SC-Marumo Gallants	4-1

NB : les deux premiers du groupe se qualifient aux quarts de finale.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - ANDERLECHT Slimani pourrait jouer à Eupen ce dimanche (entraîneur)

L'attaquant international algérien d'Anderlecht Islam Slimani, éloigné des terrains depuis deux semaines à cause d'une blessure contractée face à l'OH Louvain (2-0) en championnat belge, pourrait effectuer son retour à la compétition ce dimanche à l'occasion du match en déplacement contre KAS Eupen pour le compte de la 31^e journée, selon son entraîneur.

Le coach danois Brian Riemer a annoncé vendredi que Islam Slimani a déjà

repris l'entraînement. Pourtant, la déchirure musculaire encourue par le buteur algérien il y a deux semaines laissait présager une indisponibilité plus longue.

Mais la rééducation du joueur semble avoir été une réussite.

"Ce sera à moi de décider si je le titulise, si je le fais monter au jeu ou si je le préserve encore", a précisé l'entraîneur des Mauves.

Auteur de 7 buts depuis son arrivée à

Anderlecht lors du dernier jour du mercato, le meilleur buteur encore en activité des "Verts" avait déclaré forfait pour la double confrontation des Verts contre le Niger (2-1, 1-0) disputée fin mars pour le compte des 3^e et 4^e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023.

À la veille de la 31^e journée, Anderlecht occupe la 8^e place au classement avec 42 points très loin du leader Genk (68 pts).

NOUVEAU STADE DE TIZI-OUZO Un match test en mai prochain

Un match test sera organisé le mois de mai prochain au nouveau stade de football de Tizi-Ouzou (50.000 places), dont les travaux sont en cours d'achèvement, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Le communiqué a souligné que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné dans la nuit de vendredi, à l'issue d'une visite d'inspection à ce stade de football en réalisation à Boukhalfa (à l'entrée Sud-ouest de la ville de Tizi-Ouzou), des instructions en vue de l'intensification des efforts et l'accélération de la cadence des travaux, pour que l'installation soit fin prête, notamment pour l'organisation prochaine d'un match test en mai prochain".

Le taux d'avancement global de ce chantier est de 90%, selon la même source, qui a relevé l'accélération des travaux des vestiaires, au moment où le taux de réalisation de la salle de conférence est de 98%.

Durant cette même visite, M.

Belaribi a inspecté le troisième étage du stade abritant des équipements techniques, dont la climatisation, la chaudière, et autres équipements sensibles, où il a fait le constat d'un "manque considérable en main-d'œuvre qualifiée, en période de nuit".

Il a, aussi, insisté sur la nécessité d'intensification des travaux et d'accélération de leur cadence", est-il souligné dans le communiqué.

Le ministre de l'Habitat a également inspecté le terrain du stade, les panneaux publicitaires et la façade extérieure de l'installation, "ornée de projecteurs qui lui ont conféré une esthétique singulière", a ajouté la même source.

A l'issue de sa visite, M.

Belaribi a tenu une réunion avec le Directeur des équipements publics de la wilaya, le bureau d'études et l'entreprise réalisatrice.

Il a donné des instructions pour "une révision des délais fixés pour les travaux restants, et l'adoption du système de travail en 8x3, parallèlement à l'accélération de l'acquisition de tous les équipements restants, ainsi que des autorisations requises pour l'exploitation des différents équipements sensibles à l'intérieur du stade", comme indiqué dans le communiqué du ministère.

A noter que ce stade de football d'une capacité de 50.000 places figure parmi d'autres structures constituant le nouveau complexe sportif de Tizi-Ouzou, englobant pas moins de 12 bâtiments et annexes, dont une salle d'athlétisme d'une capacité de 6.500 places, et un terrain d'entraînement avec gazon naturel.

Pas moins de 900 ouvriers actifent actuellement au niveau de ce chantier, marqué par une intensification des efforts en vue de l'accélération des travaux de ce projet structuré dans les délais impartis, selon le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

LIGUE 1 MOBILIS (21E JOURNÉE) Les Sanafir dominent l'Aigle noir et confortent leur 2^e place

Le CS Constantine a conforté sa deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, en battant l'Entente de Sétif (2-0), dans le duel au sommet de la 21e journée, disputé vendredi après-midi au stade Ben Abdelmalek de Constantine, au moment où le Mouloudia d'Alger a réussi à ramener un bon point de son déplacement chez l'ASO Chlef (0-0).

Les Sanafir sont très bien rentrés dans ce match et ont réussi à trouver le chemin des filets dès la quatrième minute de jeu, grâce à Khalidi, qui bien servi par l'international béninois Marcellin Koukpo, s'est présenté seul devant le gardien Sétiéen, avant de le tromper d'un tir bien placé (1-0).

Cueillis à froid, les pouvoirs du coach Billel Drizi ont essayé de réagir, mais ils se sont faits surprendre par un autre but, signé Waliid Ardji, d'un joli tir à l'entrée des 18 mètres (2-0).

Un précieux succès, qui porte le capital du CSC à 36 points, soit à quatre long-

ueurs du leader, le CR Belouizdad (40 pts), qui cependant compte quatre matchs en moins par rapport aux Sanafirs.

De son côté, et malgré la défaite, l'Aigle noir sétiéen reste soi lidiemment accroché à sa troisième place, avec 32 points, mais voit désormais le Mouloudia d'Alger le talonner de très près, surtout depuis que ce dernier a ramené un bon résultat nul de son déplacement chez l'ASO Chlef (0-0). Le Doyen est désormais 4e, avec 31 points, alors que l'ASO reste scotché à la 12e place avec 26 unités au compteur. Dans les autres duels de la jour-

née, la hiérarchie a été plus ou moins respectée, avec la victoire des clubs hôtes, puisque le NC Magra l'a emporté (2-1) contre le USM Biskra, alors que le MC El Bayadh a dominé le RC Arbaâ (3-1). Les buts du NCM ont été l'œuvre de Ladjbi (21') et Djahnit (56'), alors que Baali avait momentanément égalisé pour les Zibani de l'US Biskra (1-1 à la 54'). De son côté, le MC El Bayadh l'a emporté grâce aux réalisations de Hitala (7'), Ghenam (61') et Belalem (90'+4), alors que Toumi avait inscrit l'unique but des visiteurs, sur pénalty à la 14e minute de jeu. Les péripeties de

cette 21e journée se poursuivent samedi, avec le déroulement du match USM Khencela - Paradou AC, prévu à partir de 15h45 à Khencela, alors que les duels CR Belouizdad - JS Saoura et JS Kabylie - HB Chelghoum Laïd ont été programmés pour le mercredi 5 avril, à 22h00, respectivement au stade du Zibani de l'US Biskra (1-1 à la 54'). De son côté, le MC El Bayadh l'a emporté grâce aux réalisations de Hitala (7'), Ghenam (61') et Belalem (90'+4), alors que Toumi avait inscrit l'unique but des visiteurs, sur pénalty à la 14e minute de jeu. Les péripeties de

Pour ce qui est du choc USM Alger - MC Oran, il a dû être reporté à une date ultérieure, en raison de la participation des Rouge et Noir à la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

LIGUE 1-MC ORAN

Pas de négociations avec les actionnaires qui refusent de céder leurs parts à Hyproc

Aucune négociation n'est envisagée avec les actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran qui n'ont pas encore cédé leurs parts au profit de la direction du club sportif amateur (CSA) en préambule du passage de cette formation de Ligue 1 de football sous la bannière de la compagnie "Hyproc", ont indiqué, samedi, les services de la wilaya d'Oran qui chapeaute le processus en question. Dans un communiqué de presse, la même source a précisé que l'opération de la cession des parts des anciens actionnaires de la SSPA au profit du CSA "a eu lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue le 23 mars 2023 en présence de la majorité des actionnaires et devant un huissier de justice et un commissaire aux comptes", ajoutant que "désormais c'est la direction du CSA qui détient la majorité des actions du capital-

social de la SSPA du club et qui va à son tour céder cette majorité au profit d'Hyproc". Sept actionnaires, propriétaires de la majorité des actions de la SSPA, en tête les deux anciens présidents des "Hamraoua", Youcef Djebbari et Ahmed Belhadj, avaient cédé leurs parts au profit du CSA lors de l'AGE, à laquelle n'ont pas assisté certains actionnaires qui refusent encore de procéder à la même démarche.

Toutefois, cela ne devra pas constituer un obstacle pour la conclusion de la transaction étant donné que les actionnaires en question possèdent des parts "minimes", assurent-on dans l'entourage du club phare de la capitale de l'Ouest.

A l'issue de la deuxième rencontre entre les dirigeants du MCO et leurs homologues d'Hyproc, une filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, il

a été décidé que cette dernière s'offre "plus de 75%" des actions de la SSPA de la formation oranaise, selon les affirmations du directeur général par intérim d'Hyproc, rappelle-ton. Le Mouloudia traverse une conjoncture difficile depuis la création de sa SSPA en 2010, une création dictée par le passage du football algérien vers le professionnalisme.

Les interminables problèmes financiers conjugués aux conflits entre les actionnaires ont privé le club de renouer avec les consécrations qui le furent depuis 1996, date de son quatrième trophée en coupe d'Algérie, regrette-t-on à "El-Bahia". Concernant l'actuel exercice, les "Rouge et Blanc" visent un "maintien tranquille", selon leur entraîneur Omar Belatoui, dont l'équipe occupe, après 21 journées, la 12e place avec 26 points tout en comptant deux matchs en retard.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 23E J)

L'ES Ben Aknoune conforte sa 1^e place, match nul entre la JSM Tiaret et le SC Mecheria

L'ES Ben Aknoune, vainqueur en déplacement devant le MC Saidia (5-0), a conforté sa place de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, alors que l'affiche de cette 23e journée disputée vendredi entre la JSM Tiaret et le SC Mecheria s'est soldée sur un score vierge (0-0).

Enchainant avec une quatrième victoire de rang, l'Etoile (52 pts) prend trois points d'avance sur ses poursuivants directs dans la course à l'accession : la JSM Tiaret et le SC Mecheria (49 pts), ainsi que l'ES Mostaganem qui a battu le NA Hussein-Day (1-0).

Dans l'affiche de cette 23e journée, la JSM Tiaret et le SC Mecheria se sont quittés sur un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, puisqu'elles ont été re-

jointes par l'ES Mostaganem qui réalise la bonne opération à la faveur de sa courte victoire à domicile devant le NAHD (10e, 26 pts).

Derrière le groupe de tête, le MCB Oued Sly (5e, 38 pts) s'est imposé devant la lanterne rouge le RC Relizane (2-1), alors que le CR Témouchent (6e, 37 pts) le WA Boufarik (8e, 29 pts) ont fait match nul (1-1).

Dans la lutte pour le maintien, la défaite à domicile du MC Saidia, désormais 15e avec 20 points, a profité au RC Kouba et le WA Tlemcen qui remontent au 13e rang avec 21 points, après leur succès respectifs devant le SKAF Khemis Miliana (3-0) et l'ASM Oran (1-0).

Dans l'autre duel des mal classés, l'O Médéa et le GC Mascara (11e, 22 pts), ont fait match nul (0-0) et

restent coincés dans la zone de turbulence. La 23e journée de la Ligue 2 de football amateur se poursuivra samedi (15h00), avec le déroulement des matchs du groupe Centre-Est, dont celui opposant l'US Souf, leader avec 42 points, qui sera à rude épreuve en accueillant une redoutable formation du NRB Telegma (3e, 40 pts).

Intraitables à domicile cette saison, les joueurs de Souf devraient tout de même rester vigilant face aux gars du NRTB qui auront à cœur d'enchaîner avec une nouvelle victoire après celle obtenue face l'US Chaouia (1-0).

L'AS Khroub, dauphin de l'USS avec 41 points, accueillera pour sa part le MC El-Eulma (10e, 27 pts) avec l'objectif de s'imposer et reprendre le fauteuil de leader après le "draw" ob-

tenu en déplacement face au CA Batna (1-1). Quartier avec 36 points, le Mouloudia de Constantine fera un petit déplacement chez l'AS Ain M'lila (12e, 25 pts) dans un match qui se jouera à huis clos, tout comme celui opposant l'E.Sour Ghozlane (5e, 35 pts) à l'USM Annaba (6e, 32 pts). Dans le bas du classement, une chaude explication mettra aux prises

l'US Chaouia (14e, 24 pts) à la JSM Skikda (15e, 15 pts), alors que l'IRB Ouargla (12e, 25 pts) évoluera loin de ses bases, dans la plaine de la Mitidja, chez l'IB Khemis El Khechna (11e, 26 pts).

Les deux dernières rencontres opposeront le CA Batna (7e, 29 pts) à la JS Bordj Mérial (8e, 28 pts) et HAMRA Annaba (16e, 13 pts) à l'USM El Harrach (8e, 28 pts).

CAF

Le continent africain dispose de 47 sélections nationales féminines seniors

Quarante-sept (47) des 54 associations membres de la Confédération africaine de football possèdent une équipe nationale féminine senior, tandis que le nombre des joueuses licenciées ne dépasse pas 150 000, selon le premier rapport sur le football féminin de l'instance africaine publié vendredi.

Le rapport inaugural sur le football féminin de la CAF a permis de recueillir des informations auprès des associations membres de la CAF sur une période qui s'étend jusqu'en décembre 2022 et ce, dans trois (3) domaines clés : Développement et Participation, Ligue et Compétition, et enfin Structure et Gouvernance, précise la même source.

"Nous pouvons constater que de grands progrès ont été réalisés en termes de développement et de participation avec 47 Associations Membres ayant une équipe nationale féminine senior. Il est nécessaire d'assurer un suivi adéquat pour l'enregistrement des joueuses, car le continent ne compte que 150 653 joueuses licenciées.", a déclaré la responsable du football féminin de la CAF, Meskerem Tedasse Goshime.

Et d'ajouter : "Les données montrent également que ces joueuses sont jeunes, plus de 70% d'entre elles ayant moins de 20 ans. Il y a également une grande amélioration dans nos AMs en termes d'engagement des équipes féminines U-20 et U-17."

Nous constatons une grande amélioration dans les ligues et les compétitions, 49 AMs ayant une compétition de première division pour les femmes. Notre tâche consistera à veiller à ce que ces compétitions soient fortes et durables." Le rapport se compose de deux parties : la première, "principales constatations", résume toutes les données et fournit une vue d'ensemble du football féminin sur le continent.

La seconde partie, intitulée "profils des associations membres", présente des informations spécifiques à chaque AM et reflète leur statut.

Pour rappel, la sélection algérienne féminine senior de football occupe la 80e place du dernier classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), et la 10e au niveau africain. Lors de la prochaine Coupe du monde féminine prévue du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et Nouvelle-Zélande, le continent africain sera représenté par quatre sélections dont le Nigéria qui trône sur le classement africain de la Fifa.

COUPE DU MONDE U-20

L'Argentine se porte candidate à l'organisation du tournoi

La Fédération argentine de football (AFA) s'est officiellement portée candidate à l'organisation de la Coupe du Monde U-20 de la Fifa 2023, suite au retrait des droits d'organisation à l'Indonésie, a annoncé le président de l'instance internationale.

"D'autres pays ont fait part de leur intérêt, mais si l'on s'en tient aux propositions officielles et aux garanties gouvernementales, je crois que l'Argentine se trouve en pole position", a déclaré le président Infantino lors d'une conférence de presse tenue à la veille du congrès de la CONMEBOL à Asuncion (Paraguay).

"La décision sera probablement prise dans les deux ou trois prochains jours. Nous devons agir rapidement car la Coupe du Monde U-20 débute le 20 mai, c'est-à-dire dans très peu de temps. Tout le monde sait la place qu'occupe le football en Argentine, je suis certain que le pays serait capable d'organiser un tournoi de cette importance," a-t-il ajouté.

M. Infantino a confié que le président de l'AFA Claudio Tapia, le ministre des Sports et du Tourisme et le ministre du Commerce avaient apporté "les garanties nécessaires" afin de soutenir cette candidature "solide", qui lui a été remise par le président de la CONMEBOL Alejandro Dominguez en personne. "La proposition de l'AFA sera envoyée au bureau du Conseil de la Fifa, qui décidera en dernier ressort de l'identité du pays hôte de la Coupe du Monde U-20", a expliqué le président de la Fifa. Pour rappel, l'Afrique sera représentée au mondial des moins de 23 ans par le Sénégal, la Gambie, le Nigeria et la Tunisie.

ARSENAL Les regrets de Pépé

Prêté par Arsenal sans option d'achat, Nicolas Pépé (27 ans, 17 matchs et 6 buts en Ligue 1 cette saison) reste dans le flou. L'ailier ivoirien se verrait bien rester à l'OGC Nice même s'il évoque des regrets sur son échec en Angleterre. « Je suis très heureux à Nice, il reste deux mois importants pour le club, a confié l'ancien Angevin à France Bleu Azur. Je veux me concentrer sur ces deux derniers mois et la suite je ne sais pas. Il y aura des discussions. Je ne sais pas ce que veulent faire Arsenal. J'ai encore beaucoup d'amis là-bas. J'aurais pu être important pour ce club, mais ce sont les choix du coach. »

ATLETICO

Griezmann vise le record d'Aragonés

Connu pour son altruisme, Antoine Griezmann (32 ans, 26 matchs et 9 buts en Liga cette saison) se fixe aussi un objectif personnel. L'attaquant français, auteur de 151 buts avec l'Atletico Madrid, espère devenir le meilleur buteur de l'histoire du club madrilène. Un record appartenant à Luis Aragonés (171).

« Je veux être le premier, a annoncé l'international tricolore. Pour moi c'est un défi très important et très beau. Je sais que Luis Aragonés est une légende pour ce club et être proche de lui, c'était quelque chose d'impensable quand je suis arrivé. Cela signifie beaucoup de matchs, d'années et de buts. C'est mon objectif principal et j'espère l'atteindre. Cela apportera de très belles choses au club et aux supporters. »

A seulement 20 unités du record, Griezmann peut lui aussi devenir une légende de l'Atletico.



FRANCFORT Avantage Bayern pour Kolo Muani ?

Très performant depuis son arrivée à l'Eintracht Francfort, Randal Kolo Muani (24 ans, 36 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir. Alors que ses dirigeants réclament 100 millions d'euros pour le laisser partir, de préférence après l'Euro 2024 (voir la brève du jeudi 30/03), Sport1 nous apprend que l'attaquant français priviliege une future expérience au Bayer Munich. Épanoui en Bundesliga, le vice-champion du monde consisterait un renfort très sérieux pour le club bavarois, qui n'a toujours pas comblé le départ de Robert Lewandowski vers le FC Barcelone.

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

NANTES Delort évoque ses difficultés

Prêté par Nice, Andy Delort (31 ans, 9 apparitions et 2 buts toutes compétitions avec Nantes cette saison) réalise des débuts très poussifs avec Nantes. L'attaquant algérien a évoqué ses difficultés en partie dues à ses problèmes physiques récurrents.

« On ne va pas se mentir, c'est moyen. Physiquement, la saison est compliquée pour moi. J'étais rarement blessé jusqu'à là, mais j'ai eu une entorse du genou, puis il y a eu la coupure en janvier. Ce n'est pas habituel pour moi. Évidemment, j'aurais préféré faire mieux pour mes débuts à Nantes. Mais bon, on va attaquer le sprint final, il reste deux mois de compétition et j'espère être décisif », a expliqué le Canari pour Ouest-France.

« C'est vrai que j'attends mon premier but dans le jeu, surtout à la Beaujoire. Je ne me fais pas de souci, ça va venir. Il y a toujours des périodes avec un peu moins de confiance. »

INTER MILAN Onana dans le viseur de Chelsea

Désireux de se séparer d'Edouard Mendy et pas totalement convaincu par les performances de Kepa Arrizabalaga, Chelsea va investir pour recruter un gardien cet été. Selon La Gazzetta dello Sport, le club londonien a fait d'André Onana (26 ans, 28 matchs toutes compétitions cette saison) sa priorité.

Titulaire depuis son arrivée à l'Inter, l'été dernier, le portier camerounais ne sera pas retenu par ses dirigeants en cas d'offre avoisinant les 40 millions d'euros. Pour rappel, le joueur formé au FC Barcelone a rejoint la Lombardie librement après la fin de son contrat à l'Ajax.

MAN UTD Ten Hag optimiste pour Martial

Absent depuis deux mois, Anthony Martial (27 ans, 9 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) devrait réintégrer le groupe de Manchester United pour le choc à Newcastle dimanche (17h30). L'attaquant français ne souffre plus de la hanche et donne des signes positifs à son manager Erik ten Hag.

« Il s'entraîne depuis deux semaines maintenant. Je pense qu'il pourra être dans le groupe pour dimanche », a annoncé le Néerlandais, qui pourra placer l'ancien Monégasque en concurrence avec Wout Weghorst en pointe.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

"Des chouhada symboles sans sépulture", thème d'une conférence à Alger

Une conférence intitulée "Des chouhada symboles sans sépulture" a été organisée mercredi à Alger lors de laquelle l'importance de recenser et de mettre en place des registres des martyrs portés disparus durant la Glorieuse révolution algérienne, a été soulignée.

Lors de cette conférence organisée par le Forum de la mémoire du quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'Association Michaal Echahid, le moudjahid Boualem Cherifi a fait savoir que "le lieu et les circonstances de la mort de nombreux chouhada n'étaient pas connus, d'où la nécessité pour les chercheurs et les historiens de recourir aux témoignages des moudjahidine pour mettre en place des registres des chouhada et des symboles de la révolution sans sépulture, entre autres, le chahid Cheikh Larbi Tebessi, qui a été enlevé le 4 avril 1954, et le chahid Cheikh Abdelkrim Laagoune, imam et enseignant à la mosquée de la révolution à El Moudjahid, enlevé par les forces coloniales".

Intervenant à cette occasion, le moudjahid Aissa Kassimi a affirmé que "les autorités françaises avaient fourni des chiffres imprécis sur le nombre d'Algériens disparus durant la Guerre de libération", ajoutant que



"selon les autorités coloniales, le nombre d'Algériens disparus durant la glorieuse Révolution s'élève à près de 13.000 disparus", un chiffre qui représente, a-t-il dit, "un dixième du nombre réel des chouhada disparus, torturés par les forces coloniales avant de les exécuter et de se débarrasser de leurs corps".

Pour sa part, le fils du chahid Abderrahmane Mira, Smail Mira, a affirmé que son père "était tombé en martyr dans une embuscade tendue par les forces coloniales sur les hauteurs de la ville d'Akbou (nord de Bejaïa), avant de transférer sa dépouille à la caserne centrale d'Akbou puis vers un lieu resté inconnu à ce jour".

CONSEIL DE LA NATION

Adoption du projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical. Le vote s'est déroulé, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb. S'exprimant au terme de l'adoption, le ministre a affirmé que le texte permettra de "renforcer la liberté de l'exercice syndical et

d'activer le rôle des organisations syndicales en termes de défense des droits fondamentaux des travailleurs à travers le principe de concurrence prévue par la loi". Mettant en avant l'importance de l'action syndicale face aux enjeux majeurs, compte tenu des "différents défis et mutations que connaît le monde du travail", le ministre a assuré que ce texte de loi "constituerait le socle de législation dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle".

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

Entretien téléphonique entre MM. Attaf et Aboul Gheit

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu jeudi un appel téléphonique du Secrétaire général (SG) de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, lors duquel les deux parties ont examiné les perspectives de renforcer l'action arabe commune ainsi que la mise en œuvre des décisions du Sommet arabe

tenu novembre dernier à Alger, a indiqué un communiqué du ministère.

"Aboul Gheit a félicité M. Attaf pour sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne, tout en échangeant les vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan", ajoute la même source.

Dans le même sillage, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et la

Ligue arabe ainsi que les perspectives de renforcer l'action arabe commune au mieux des intérêts de la Oummia arabe et de ses questions, en tête desquelles la cause palestinienne, a précisé le communiqué.

Le chef de la diplomatie a évoqué la question du suivi de la mise en œuvre des décisions du Sommet d'Alger, soulignant l'importance de mettre en place les mêmes canismes prévus, notamment le comité ministériel arabe de l'action pour l'obtention de l'Etat de Palestine de sa qualité de membre à part entière à l'ONU".

"Il a été convenu de traiter ces questions dans le cadre de la coordination entre le secrétariat général et la représentation permanente de l'Algérie auprès de la Ligue arabe", a conclu le ministère dans son communiqué.

ALGÉRIE-IRAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue iranien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu jeudi un appel téléphonique de son homologue iranien, Hossein Amir-Abdollahian, avec qui il a convenu de la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de coopération bilatérale dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cet appel téléphonique, M. Hosseini Amir-Abdollahian a félicité M. Attaf pour sa nomination à la tête de la diplomatie algé-

rienne. Ils ont également échangé les vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, ajoute la même source.

A cette occasion, les deux ministres ont passé

en revue les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement, convenant de la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de coopération bilatérale dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances entre les deux pays.

Evitant les questions régionales et internationales d'intérêt commun, les deux partenaires ont réitéré leur solidarité avec le peuple

palestinien ainsi que leur soutien indéfectible à son droit à l'instauration de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale.

Les deux ministres ont réaffirmé, en outre, leur "attachement aux principes et aux objectifs de la Charte de l'ONU et du Mouvement des non-alignés mais aussi au rôle de la diplomatie multilatérale dans le règlement des crises via des solutions pacifiques susceptibles de permettre à la communauté internationale de dépasser la polarisation et d'éviter ses graves séquelles sur la paix et la sécurité internationales", conclut le même communiqué.

Vendredi et ont retrouvé leur niveau d'avant la crise bancaire, tractés par le pourrissement de la crise politique en Irak, qui paralyse les exportations de brut vers la Turquie. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a arraché 0,63%, pour clôturer à 79,77 dollars.

Quanti au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance, il a lui pris 1,47%, à 75,67 dollars. Aucune issue ne semblait en vue vendredi dans les contentieux qui opposent les autorités irakiennes et le gouvernement régional du Kurdistan

ALGÉRIE-CANADA

M. Attaf évoque avec son homologue canadienne les possibilités de promouvoir la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, jeudi, un appel téléphonique de son homologue canadienne, Mélanie Joly, au cours duquel les deux parties ont évoqué les possibilités susceptibles de promouvoir la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et renforcer le dialogue politique à tous les niveaux, selon un communiqué du ministère. A cette occasion, Mme Mélanie Joly a présenté à M. Attaf "ses félicitations à l'occasion de sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne", lit-on dans le document. "Les discussions entre les deux ministres ont porté sur l'éventualité des possibilités susceptibles de promouvoir la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et de renforcer le dialogue politique à tous les niveaux", indique le communiqué. Selon la même source, il a été également procédé à un échange de vues sur les questions d'intérêt commun "dont notamment la paix et la sécurité en Afrique, la question palestinienne dans un contexte marqué par l'absence de perspectives d'une relance effective du processus de paix, ainsi que la crise actuelle dans les relations internationales", sur fond de conflit en Ukraine. Au terme de cet entretien téléphonique, les chefs de la diplomatie des deux pays "ont notamment convenu de revitaliser le partenariat algéro-canadien en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans la région sahélienne et de renforcer la coordination bilatérale dans les fora internationaux", a-t-on souligné.

ALGÉRIE-FRANCE

L'ambassadeur d'Algérie en France s'entretient à Paris avec la SG du Quai d'Orsay

L'ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi, s'est entretenu à Paris avec la secrétaire générale du ministère français des Affaires étrangères, Anne-Marie Descôtes, avec laquelle il a abordé les prochaines échéances bilatérales, a indiqué jeudi l'ambassade. "La rencontre a été l'occasion de faire le point sur les prochaines échéances bilatérales dans le cadre de l'agenda politique convenu entre les hautes autorités algériennes et françaises", a indiqué l'ambassade d'Algérie en France. Pour rappel, M. Moussi a été rappelé à Alger en février dernier au lendemain de l'exfiltration d'une ressortissante titulaire de la double nationalité algéro-française par les services consulaires français depuis Tunis.

Le 22 mars dernier, dans une interview accordée à la chaîne qatarie "Al Jazeera", le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué, en réponse à une question sur un éventuel retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris pour reprendre ses fonctions, que ce retour "n'est pas à exclure", compte tenu de la forte communauté algérienne établie en France et de la nécessité d'assurer les missions consulaires pour la prise en charge de ses préoccupations".

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL (ARAV)

Scène du feuilleton "El-Dama" montrant le nom d'un mouvement séparatiste terroriste: l'EPTV appelle à apporter des éclaircissements

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a invité, jeudi, la Télévision publique à apporter des éclaircissements concernant une scène du feuilleton "El-Dama" montrant un mur d'un marché à Alger sur lequel est écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé terroriste.

L'ARAV a indiqué, dans un communiqué, avoir "enregistré, en visionnant un programme de la Télévision publique, en l'occurrence le feuilleton « El-Dama », dans son premier épisode, à la 19ème minute 45 secondes, une scène montrant un mur au niveau d'un marché à Bab El-Oued (Alger), sur lequel est écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé comme terroriste". L'ARAV a affirmé avoir "saisi la télévision publique pour demander des éclaircissements à ce sujet et prendra les mesures nécessaires à la lumière des éclaircissements fournis par l'EPTV".

PÉTROLE

Les cours en hausse depuis le début de la crise bancaire

Le pétrole a atteint un niveau d'avant la crise bancaire, tractés par le pourrissement de la crise politique en Irak, qui paralyse les exportations de brut vers la Turquie. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a arraché 0,63%, pour clôturer à 79,77 dollars.

Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance, il a lui pris 1,47%, à 75,67 dollars. Aucune issue ne semblait en vue vendredi dans les contentieux qui opposent les autorités irakiennes et le gouvernement régional du Kurdistan

iranien. Depuis samedi, le transport de brut via l'öloduc qui relie Kirkouk, en Irak, au port turc de Ceyhan, a été suspendu après une décision arbitrale favorable aux autorités irakiennes. Le tribunal leur a reconnu le droit de contrôler l'ensemble des exportations de pétrole, y compris le brut extrait au Kurdistan irakien. Des discussions sont en cours mais dans l'attente d'une issue politique au dossier, le blocage empêche l'acheminement d'environ 450.000 barils par jour vers les Turcs.

Une partie importante des volumes du Kurdistan allait à l'Europe et com-

mençait la disparition des barils russes", a dit, dans un entretien à la chaîne kurde irakienne Rudaw, Matthew Zais, vice-président de la compagnie américaine HKN Energy, une des entreprises étrangères qui exploitent des gisements dans le pays. Aux Etats-Unis, le nombre de puits en cours d'exploitation a baissé d'une unité cette semaine, à 592.

Le parc stagne, voire se contracte, loin de son niveau d'avant la pandémie, soit autour de 680 puits, selon les chiffres de la société Baker Hughes.